4/2013
Décembre
Bureau de dépôt : Arlon 1 - N° agrégation : P202157

Province de Luxembourg

Service Provincial Social et Santé





Périodique trimestriel
du Service d'Etudes et de
Documentation Sociales de la Province de Luxembourg

CARREFOUR DU SOCIAL

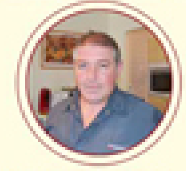
Portraits : Des acteurs du secteur « Jeunesse »

AMO Média-Jeunes



Vincent Leleu

AMO Ado Micile



Didier Saussu

SAAE Starting Block



Patrick Tassou

Infor Jeunes Luxembourg



Yannick Boelen









Edito - Sommaire

Cher lecteur,
Chère lectrice,

Nous voici déjà au dernier Carrefour du social de l'année 2013.

J'espère de tout cœur que les nouvelles rubriques ajoutées et le travail fourni par nos équipes vous permettent de faire d'avantage de découvertes dans les matières qui nous occupent.

Dans ce numéro, nous mettons à l'honneur différents responsables du secteur jeunesse mettant leurs compétences au service de la population de notre province.

Un coup de projecteur est donné sur l'organisation du premier Forum de l'Economie sociale.

Dans la rubrique Socialement vôtre, réalisée par le Carrefour Emploi Formation Orientation, vous trouverez la présentation du métier de Formateur en OISP.

Vous pouvez également y découvrir la carte de visite des Services de Promotion de la Santé à l'Ecole ainsi qu'un coup de rétro sur la campagne du Ruban blanc et les nombreuses activités réalisées dans le cadre de cette dernière.

Je vous souhaite une agréable lecture et, d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'un bon début d'année 2014.

Alain DEWORME,
Député en charge du Service Provincial Social et Santé.

Logement

Le plan d'ancrage communal du logement 2014-2016 est lancé !

Le Gouvernement wallon a décidé de débloquer 209 millions d'euros pour la concrétisation du plan d'ancrage communal, soit 79 millions en 2014 et 65 millions les deux années suivantes.



Dans l'optique d'encourager les communes à développer le logement public sur leur territoire, environ 65 % de l'enveloppe sera destiné aux communes ne disposant pas encore d'une proportion de 10 % de logements publics. Environ 25 % du budget sera destiné aux communes ayant déjà dépassé cette proportion et désireuses de se lancer dans des rénovations urbaines ou des revitalisations de quartier. Le reste du financement sera utilisé pour des projets novateurs ou visant un public particulier (étudiants, personnes âgées…).

Les communes avaient la possibilité de rentrer des projets pour la construction ou la rénovation de nouveaux logements publics destinés à la vente ou à la location, des logements de transit, des logements d'insertion, des logements intergénérationnels, des logements pour étudiants…

Elles peuvent, également, prendre en gestion des logements de propriétaires privés à travers les Sociétés de Logements de Service Public ou les Agences Immobilières Sociales qui ont fait la preuve de leur efficacité ces dernières années.



Quoi de neuf ?

La reprise des compétences logement et énergie des Provinces par la Région : deux façons de voir les choses…

Le 4 juillet 2013, le Gouvernement wallon a adopté l'avant-projet de décret transférant les compétences du logement et de l'énergie à la Wallonie…

L'objectif de la Région est *« d'optimaliser l'exercice de ces matières en assurant une plus grande efficacité et une meilleure cohérence, ce qui assurera un meilleur service au citoyen et une égalité entre les habitants des différentes Provinces »*

Selon la Région « la démultiplication des interlocuteurs engendre des coûts inutiles et complique l'accès aux services proposés aux citoyens ».

Pour accompagner ce transfert de compétences, un montant de 4 millions d'euros sera déduit du Fonds des Provinces à partir du 1er janvier 2015 et transféré vers la Wallonie.

Autre point de vue du côté de l'Associations des Provinces wallonnes, qui estime que ce dossier n'est pas acceptable dans son état actuel et qui souhaite un vrai dialogue pour aboutir à une réforme qui apporte de réelles améliorations pour les citoyens…

En effet les Provinces soulignent trois aspects insuffisamment pris en compte par la Région dans cette réforme…

1°) L'absence de concertation sur les modalités financières de la reprise des compétences où la Région impose ses règles de calcul …

2°) La non prise en compte des spécificités locales, la situation au niveau logement dans le Hainaut n'est pas celle du Brabant wallon ou du Luxembourg…

3°) Le risque de dégrader le service aux citoyens par l'abandon de politiques spécifiques…

Dans ce domaine, prenons trois exemples propres à notre Province de Luxembourg.

La prime au propriétaire qui confie un logement à une AIS et qui est conditionnée à la réalisation de travaux d'amélioration du logement.

Cette prime a pour objectif de convaincre les propriétaires de confier des logements à une AIS et de favoriser l'amélioration de ces logements.

Le soutien des AIS en milieu rural ou dans une zone de forte pression immobilière.

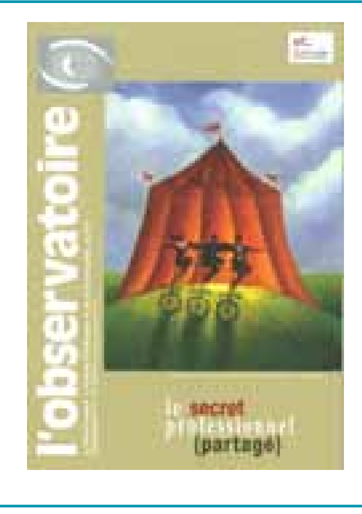
Les prêts FRCE pour les investissements dans le domaine des économies d'énergie (10.000 € avec 0 % d'intérêts) où la Province de Luxembourg est la seule Province à avoir mis en place un système de prêts qui fonctionne bien et qui est complémentaire de la politique régionale avec des interlocuteurs locaux, régionaux (garantie) et fédéraux (fonds).

Les Provinces peuvent parfaitement mener une politique cohérente, efficace et de proximité, si la Région les considère comme des véritables partenaires…

Mais dans les conditions actuelles, le citoyen luxembourgeois ne sortira pas gagnant de la réforme régionale…

L'Observatoire vient de paraître

Ce numéro 77 est consacré au secret professionnel (partagé). Selon la loi, les professionnels qui sont dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie n'ont pas le droit de les partager. Au-delà des exceptions prévues par la loi, le secret partagé existe pourtant dans la pratique de nombreux professionnels. Comment ce partage s'opère-t-il ? Quelles interrogations suscite-t-il ? Quelles règles (in)formelles se donnent les professionnels ? Quelles informations sont partagées, avec qui et pour quels motifs ?



www.revueobservatoire.be

Santé

Formations organisées par le Centre Local de Promotion de la Santé de la Province de Luxembourg

Formation "Jeu des 3 figures, prévention de la violence par le jeu de rôle"

Vendredi 10 janvier 2014 de 9h à 15h et vendredi 25 avril 2014 de 9h à 12h.



©yakapa.be

Des parents le remarquent, des pédagogues s'en plaignent. Beaucoup d'enfants semblent ne plus savoir jouer. Ils s'ennuient dès qu'on éteint la télévision ou qu'on leur retire leur console de jeux. La faute à qui ? Ils n'ont pas appris à jouer parce qu'on ne leur en a pas laissé le temps. Dès l'âge de deux ans, ils sont en effet partagés entre les apprentissages scolaires d'un côté et la télévision de l'autre. Or, la télévision n'est pas un jeu, mais un spectacle. Et les effets de la consommation télévisuelle du jeune enfant ont des conséquences problématiques bien au-delà de trois ans !

C'est pourquoi, il est urgent de mettre en place des activités qui permettent aux enfants de réapprendre à jouer, et leur permettent de se déprendre des effets de la surconsommation télévisuelle. Le « Jeu des Trois Figures » en fait partie. La formation permettra aux instituteurs (trices) et professionnels d'intégrer le jeu de façon hebdomadaire dans leurs classes. Cette pratique permet aux enfants de prendre du recul par rapport à l'impact des images sur eux, réduit les violences scolaires et développe la tendance à faire appel à l'adulte pour résoudre les conflits.

Ce dispositif proposé par Serge TISSERON a fait l'objet d'une recherche action, suite à quoi il s'est progressivement implanté. Ce projet vise à former les enseignantes maternelles au jeu de rôle des trois figures. Jouer une heure par semaine à l'agresseur, à la victime et au redresseur de torts soutient non seulement les objectifs classiques de l'enseignement maternel, mais a également des effets bénéfiques en terme de prévention de la violence.

La formation s'adresse, d'une part, aux instituteurs (trices) en maternelle, 1ère ou 2ème primaire, et d'autre part, aux professionnels gravitant autour de l'école (agents PMS, PSE, médiateurs scolaires, professionnels d'une AMO, d'un planning familial).

Lieu : Palais Abbatial, place de l'Abbaye, 12 à 6870 Saint-Hubert.
Prix : 30€, sandwich et pauses café compris.
Inscription : pour le 6 janvier 2014 au plus tard.

Formation à l'outil de prévention "Zactionary"
Les mardi 21 et 28 janvier 2014 de 9h30 à 12h30.



© www.zactionnary.eu

Zactionary® est un jeu de l'oie sur le thème des assuétudes, à destination des jeunes, des professionnels de l'éducation et de la formation. Ses objectifs sont de sensibiliser et d'informer (sur la santé, le bien-être, les risques, les limites, la loi), d'échanger ses expériences, de corriger les idées reçues, de renforcer les attitudes positives, de développer des compétences et de préparer à faire des choix responsables.

Cet outil pédagogique se présente, depuis peu, sous forme d'un CD ROM moderne, pratique, attrayant, amusant, interactif, facilement transportable et diffusable aisément.

Durant ces 2 demi-journées de formation, données par Marie SAINLEZ (ODAS Coordination), vous pourrez vous familiariser avec l'outil et acquérir les connaissances nécessaires à son utilisation dans une dynamique de Promotion de la Santé.

Lieu : Centre de documentation du CLPS Lux, rue des Charmes, 3 à 6840 Neufchâteau.
Inscription : pour le mardi 14 janvier 2014 au plus tard.

Renseignements :



Par mail clps.lux@skynet.be ou par téléphone au 084/310 504

Handicap

Communit-e : de meilleures prestations de service en faveur des personnes handicapées

D'ici peu, les personnes handicapées pourront également s'adresser à leur mutualité pour introduire leurs demandes en vue de l'obtention d'une allocation, d'une carte de stationnement ou d'autres avantages. Jusqu'à présent, à cet effet, elles ne pouvaient s'adresser qu'à leur commune, leur maison sociale ou leur CPAS. Le nombre de « guichets » ainsi mis à leur disposition est donc appelé à augmenter sensiblement.

En effet, à partir du 16 octobre, les mutualités auront accès à Communit-e, l'application en ligne leur permettant d'enregistrer des demandes auprès de la Direction Générale (DG) Personnes handicapées du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale.

« *Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures d'optimisation de la gestion et permet d'assurer aux personnes handicapées de meilleures prestations de service. De la sorte, nous améliorons les conditions d'accès à leurs droits et les décisions peuvent être plus rapidement adaptées à la situation de ces personnes. Cette mesure concerne potentiellement quelque 600.000 personnes* », a déclaré le Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, Philippe COURARD.

Pourquoi les mutualités peuvent-elles également introduire des demandes ?

Par cette mesure, le Secrétaire d'Etat entend établir des passerelles entre les diverses institutions dans l'optique d'un « guichet unique », la personne handicapée n'étant plus obligée de s'adresser à différentes instances pour demander à bénéficier d'une mesure. Quiconque ira à sa mutuelle pour se faire aider ou conseiller pourra également, d'ici peu, introduire une demande destinée à la DG Personnes handicapées et ne devra plus se rendre, pour ce faire, à sa commune, à son CPAS ou à sa maison sociale.

En outre, à l'instar des communes, les mutualités constituent pour de nombreuses personnes des points de contact aisément accessibles. Les assistants sociaux des mutualités disposent, par ailleurs, d'une bonne vue d'ensemble du secteur social, ce qui en fait des interlocuteurs idéaux dans le cadre du conseil aux personnes handicapées et de leur accompagnement. Jusqu'à présent, les mutualités avaient déjà la possibilité de consulter en ligne les dossiers de la DG Personnes handicapées et étaient, ainsi, en mesure de mieux informer leurs affiliés.













Annoncer la couleur

Annoncer la Couleur (ALC), programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) propose des démarches pédagogiques originales et participatives pour aborder avec les jeunes des questions de citoyenneté mondiale (migrations, démocratie, coopération, etc.).
Plusieurs actions sont développées : des formations pour les acteurs de l'éducation, un appui à projets au départ d'une question de société à dimension mondiale, des ressources pédagogiques, des activités pour les jeunes.

Programme de janvier à mars 2014

Jeu pédagogique

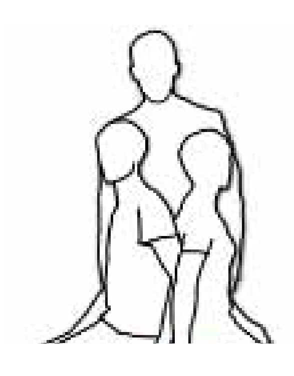
Les Indiens contre les géants du pétrole



POUR QUI ? Personnes relais (enseignants, animateurs, éducateurs) travaillant avec des jeunes à partir de 10 ans
QUAND ? mercredi 22 janvier 2014, de 13h30 à 17h00
OÙ ? Province de Luxembourg - Square Albert 1er, 1 -Arlon

Expo-Animation

En quête d'identité(s)



QUAND ? Du lundi 3 mars au jeudi 3 avril 2014
OÙ ? Centre Culturel de Bastogne - Rue du Sablon, 195 - Bastogne
POUR QUI ? Tous publics

En collaboration avec le Centre Culturel de Bastogne et le Centre d'Action Laïque du Luxembourg.

En quête d'Identité(s) invite à découvrir que l'identité n'est pas une notion figée mais un ensemble de processus complexes, évolutifs et multiples qui se construisent et s'actualisent sans cesse dans les interactions entre les individus, les groupes et leurs systèmes de valeurs.
Cette expo-animation cadre avec le programme des cours philosophiques, d'histoire, de sciences sociales et de géographie. Elle est également proposée à des groupes d'adultes souhaitant entamer une réflexion sur la dynamique sociale et la complexité de l'identité.

INFOS & INSCRIPTIONS ? Centre Culturel de Bastogne :
Tél : 061/216 530 – Email : virginie@centreculturelbastogne.be

Cinéma

Wadjda, *de Haifaa AL-MANSOUR*



QUAND ? Mardi 11 février 2014, 10h15 et 13h30
OÙ ? Cinéma Cinépointcom Libramont - Avenue d'Houffalize, 56 - Libramont
POUR QUI ? Les jeunes à partir de 14 ans

En collaboration avec le Centre Culturel de Libramont-Chevigny, dans le cadre d'Écran large sur tableau noir.

Le fils de l'Autre, *de Lorraine LÉVY*



QUAND ? Jeudi 13 février 2014, 10h15 & 13h30
OÙ ? Cinéma Cinépointcom Bastogne - Rue du Sablon, 195 - Bastogne
POUR QUI ? Les jeunes à partir de 13 ans

Un dossier pédagogique et une bibliographie sélective à destination des personnes relais seront disponibles avant la projection.

Théâtre

Pierrot fait des bulles, *spectacle écrit par Yvon SONDAG*



QUAND ? Disponible sur réservation, pour l'année scolaire 2013-2014
POUR QUI ? Groupes de jeunes entre 10 et 14 ans (classes terminales du fondamental, premières années du secondaire, etc.)

En partenariat avec la Coalition Luxembourgeoise pour la Paix (COLUPA) & la Cellule Développement durable de la Province de Luxembourg.

Qui veut de moi ? *Un spectacle du Théâtre du Public, écrit par HAMADI, Luc DUMONT et Guy RÉGIS*



Mis en scène par Anne Romain

QUAND ? Jeudi 30 janvier 2014, 10h15 & 13h30
OÙ ? Centre Culturel de Libramont - avenue d'Houffalize, 56 D - Libramont
POUR QUI ? Les jeunes à partir de 12 ans

Renseignements :



Mathieu LEONARD
Programme « Annoncer La Couleur »
Province de Luxembourg
Square Albert 1er n°1 6700 Arlon
Tél. : 063 / 212 763
Email : m.leonard@province.luxembourg.be
Internet : www.annoncerlacouleur.be

Annoncer la Couleur est financé par la Coopération belge au Développement, coordonné depuis l'Agence belge de Développement (CTB) et mis en œuvre sur le terrain en partenariat avec les Provinces wallonnes, dont la Province de Luxembourg.

Journée sans crédit



A l'occasion de son dixième anniversaire, la plateforme « Journée sans crédit » a mis un nouveau coup de projecteur sur la lutte contre le crédit facile.

Le crédit est un rouage majeur de notre économie ; il favorise la production de biens de grande consommation et facilite l'accès à ces biens au plus grand nombre.
Mais le crédit a deux visages : gouverné par les seules lois du marché, il produit des dégâts collatéraux que les médiateurs de dettes connaissent hélas trop bien…

Pourquoi lutter contre le crédit facile ?

La banalisation du crédit comme levier de relance de la croissance économique est réellement problématique pour les associations membres de la plateforme "Journée sans crédit"[1]. Cette banalisation du crédit se traduit notamment par du démarchage en rue, par mail, sur internet et sur les réseaux sociaux, avec des cadeaux et promesses à la clé.



Sur le terrain, les médiateurs de dettes et les associations d'aide aux personnes surendettées constatent aussi que les personnes en difficulté font de plus en plus souvent appel au crédit à la consommation pour faire face à leurs besoins vitaux ou pour payer des factures en retard, créant une situation d'endettement permanent.

Avec la précarisation des revenus et du marché de l'emploi, les sirènes du crédit facile se font de plus en plus séduisantes pour faire croire que la baisse des revenus peut être compensée par le crédit. Certains organismes de crédit peu scrupuleux surfent même sur la vague de la morosité ambiante pour présenter des formules de crédit et de regroupement de crédit comme solution miracle pour boucler les fins de mois difficiles.

La loi… et la réalité

Le moins que l'on puisse dire est que l'octroi d'un crédit dans de telles conditions est contraire à l'esprit de la législation, qui impose au prêteur de manière stricte, un devoir de conseil et d'information…

La législation belge peut se targuer d'être à la pointe en matière de protection du consommateur. Les mesures adoptées (telles que la création de la Centrale des crédits aux particuliers) ont incontestablement eu un effet positif dans la lutte contre le surendettement.
Néanmoins, on constate une augmentation constante du nombre de personnes en défaut de paiement (482.000 en 2012). Les ouvertures de crédit (communément appelées cartes de crédit), les plus dangereuses, présentent la plus grande augmentation du nombre de contrats défaillants.

Dans les grandes surfaces, on constate encore que de nombreux crédits sont octroyés sans aucune information correcte et sans analyse de la solvabilité du consommateur de la part des professionnels du crédit. L'octroi du crédit se fait au comptoir, à la caisse, debout avec d'autres clients qui patientent derrière. Ces conditions n'incitent ni à la prudence, ni à poser des questions précises au vendeur … En outre, le vendeur n'est pas un professionnel du crédit, il est très souvent incapable d'informer correctement le consommateur (sur le coût, le délai de réflexion, etc) et n'analyse pas de manière approfondie le budget et les charges du demandeur.

[1]Equipes Populaires (coordination) / Centre d'appui médiation de dettes (Région Bxl capitale) / Groupe Action Surendettement (GAS) / Centre de référence de Liège (GILS) / Centre de référence de Namur (Médénam) / Centre de référence du Hainaut (Créno) / Action sociale du Brabant wallon / Réseau Financement Alternatif / Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) / Réseau wallon de lutte contre la pauvreté / Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté (BWR) / Réseau belge de lutte contre la pauvreté / CRIOC-OIVO / CSC-(1) ACV / FGTB- ABVV / Vlaams Centrum Schuldenlast / Vlaams Netwerk Tegen Armoede / Verbruikersateljee / Femma /

Les recommandations de la plateforme

Au vu des pratiques constatées sur le terrain et du contexte socio-économique, des améliorations de la législation sur le crédit à la consommation sont très certainement nécessaires et urgentes : mieux encadrer les pratiques des sociétés de crédit, interdire le démarchage intrusif, renforcer les contrôles…
La plate-forme "Journée Sans Crédit" a déjà formulé bon nombre de recommandations à ce sujet depuis 2007[2].

Au-delà de la lutte contre le crédit facile, la plateforme "Journée sans crédit" met aussi, depuis plusieurs années, l'accent sur d'autres enjeux fondamentaux :

- la lutte contre la pauvreté et en particulier l'augmentation des revenus minimaux ;
- le respect de la dignité humaine dans les procédures de surendettement ;
- la protection des consommateurs en général (et pas seulement dans le cadre du crédit à la consommation) ;
- l'importance de soutenir la prévention du surendettement.

Les activités et supports

Des activités publiques ont eu lieu le samedi 30 novembre à Bruxelles, Liège, Charleroi, Namur, Arlon… avec animations et distribution de supports pédagogiques (Bic magique, dépliant, affiche…)
Un nouveau film pédagogique concernant le crédit à la consommation a été réalisé par Canal C. Son objectif ? Attirer l'attention sur les pièges du crédit facile, grâce à des témoignages et d'interviews d'experts. Celui-ci-ci est téléchargeable sur www.journeesanscredit.be

Renseignements :



Groupe Action Surendettement
Grand-Rue, 4 - BP2
6630 MARTELANGE
Tél. : 063/602 086
Fax : 063/434 925
Internet : www.gaslux.be
Service juridique : tous les jours de 9h00 à 12h00 par téléphone ou tous les jours par fax, par mail francoise.collin@gaslux.be ou marie-noelle.plumb@gaslux.be
Service prévention : prevention@gaslux.be

[2]Les recommandations, les supports pédagogiques et l'agenda des activités sont disponibles sur le site internet www.journeesanscredit.be

Le médiateur : une réelle assistance des citoyens face aux problèmes ?

Le médiateur appelé parfois « ombudsman » est une personne chargée d'examiner les plaintes portant sur des décisions ou le fonctionnement d'administrations ou de sociétés. Il analyse le conflit et propose des solutions avec l'objectif d'essayer de concilier les points de vue.

En créant cette fonction, le but était d'aider le citoyen dans ses démarches en évitant, dans la mesure du possible, la voie judiciaire. Mais bien entendu, la première démarche est d'essayer de trouver une solution à l'amiable avec son administration ou la société qui fait l'objet de la contestation ; le médiateur n'intervenant qu'en dernier ressort si les deux parties ne sont pas arrivées à s'entendre…

Qui peut introduire une plainte auprès d'un médiateur ?

Tout le monde, soit à titre personnel, soit pour une personne qui en a donné l'autorisation.

Comment travaille un médiateur ?

Les règles de base sont les suivantes :

1°) Un médiateur traite la réclamation d'une personne à l'égard d'un service administratif ou d'une entreprise lorsque celui-ci n'est pas parvenu à trouver une solution.

2°) Il est indépendant. Le médiateur ne reçoit d'instruction de personne et organise lui-même son travail.

3°) Il travaille gratuitement.

4°) Il se base sur les textes légaux et réglementaires mais il tient compte aussi de l'égalité entre les citoyens.

5°) Il est tenu au secret professionnel.

6°) Il dispose de larges pouvoirs pour examiner la plainte et prend en compte les avis de toutes les parties.

7°) Il examine de manière impartiale si la réclamation est valable ou pas et formule des recommandations à partir des réclamations. (si son avis pèse souvent lourd, les administrations et les services ne sont pas obligés de suivre ses propositions).

Une étude a démontré que 80% des plaintes fondées trouvaient une issue positive pour le citoyen.

8°) Il publie un rapport annuel de ses activités à la disposition de tous.

Quels sont les délais ?

Ils sont forts variables en fonction de la complexité des dossiers, de deux semaines pour un dossier simple à plusieurs mois.

Le médiateur vous tiendra au courant de l'évolution de votre dossier.

Quel est le médiateur compétent pour mon problème ?

Le site www.ombudsman.be vous permettra de déterminer quel médiateur est compétent pour traiter votre problème et de trouver leurs coordonnées.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive…

- Le Médiateur européen.
- Le Service de Médiation Banques-Crédit-Placements.
- Le Médiateur fédéral.
- Le Service de médiation de l'Energie.
- Le Service de médiation Pensions.
- Le Service de médiation pour le Secteur postal.
- Le Service de médiation pour le placement privé.
- Le Médiateur auprès du groupe SNCB.
- L'Ombudsman des assurances.
- Le Service de médiation pour les télécommunications.
- Le Service du Médiateur de la Communauté Wallonie-Bruxelles.
- Le Service du Médiateur de la Région wallonne.



Novembre 2013 : coup de projecteur sur l'Economie sociale

Au cours du mois de novembre 2013, le Service Provincial Social et Santé a mis en lumière le secteur de l'Economie sociale. Monsieur Alain DEWORME, le Député responsable du SPSS, a notamment effectué plusieurs visites de terrain dans les entreprises et les organismes actifs dans ce secteur. Fin du mois, le premier Forum de l'Economie sociale s'est déroulé à Neufchâteau. Par ces actions, la Province soutient et encourage les acteurs de l'Economie sociale à mettre en place des projets innovants qui répondent à des besoins grandissants. Il s'agit également de faciliter l'insertion socio-professionnelle d'une population de plus en plus fragilisée (demandeurs d'emploi peu qualifiés, personnes handicapées,…)
Découvrons les organismes visités par Monsieur DEWORME


© Province de Luxembourg

L'ASBL La Source à Bouillon : des formations en développement personnel et en informatique

Installée à Bouillon, cette association a pour objectif principal de pallier au taux de chômage important dans la région par l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des personnes les moins favorisées.
En moyenne, plus de 400 stagiaires par an suivent une des différentes formations proposées par l'ASBL. Depuis sa création en 1992, cela représente des milliers de personnes issues des différentes communes de la région.

« La Source » est un OISP (Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle) qui propose plusieurs formations : permis de conduire théorique, informatique et le module « je crée mon avenir » reconnu dans une filière de développement personnel. Celle-ci se base sur un travail de groupe mais aussi sur un accompagnement individuel pour que chacun puisse trouver le secteur qui lui convient le mieux. Par ailleurs et pour faire face à une demande croissante, c'est en 2008 que l'ASBL a mis sur pied un Service d'Insertion Sociale (SIS) qui a pour objectif d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des participants. Celui-ci permet aux participants de rompre l'isolement, de participer à une vie sociale, économique et culturelle.


© Province de Luxembourg

Outre ces formations, depuis 2004 une activité de lavoir social avec l'agrément titres-services est venue étoffer le développement de l'association favorisant l'embauche d'une quinzaine de personnes.
Les emplois créés à « La Source » sont principalement féminins puisque qu'ils accueillent vingt-huit femmes et deux hommes. D'autres structures ont été mises en place au départ de l'association comme une crèche et une « Maison d'enfants.

Au total, c'est donc près d'une cinquantaine d'emplois que génère « La Source ».

Economie Sociale

L'EFT La Toupie : de la Maison d'accueil à l'Entreprise de Formation par le Travail

Le projet de la structure a été conçu et initié au sein de la Maison d'accueil « Passage six », appelée aujourd'hui « Le Tremplin » dans les années 90. Un programme de formation a été élaboré puis étoffé pour être adapté au fur et à mesure de l'évolution du projet d'insertion des résidents.
C'est en 1999 que la Toupie est née et en obtenant d'abord l'agrément comme organisme d'insertion attribué à la Maison d'accueil.
Petit à petit, l'ASBL a ouvert ses portes à un public extérieur avec comme première filière, la menuiserie.
En 2001, c'est l'ouverture de la filière horticole : maraîchage, tailles, arboriculture, aménagement des parcs et jardins et en 2004, la création de la filière HORECA

L'objectif principal de l'ASBL, reconnue comme Entreprise de Formation par le Travail, est la réinsertion professionnelle de toute personne en difficultés. La Toupie a développé un large partenariat avec les Services de santé mentale, le Forem, les CPAS…. Il faut aussi souligner une étroite collaboration avec l'Asinerie de l'O, les ETA Stallbois, La Gaume et La Lorraine, également entreprises d'économie sociale.

Un jardin social a vu le jour en partenariat avec le CPAS d'Arlon et l'aménagement de la nouvelle implantation de l'ASBL se réalise avec la participation de nombreux acteurs locaux.



© Province de Luxembourg



© Province de Luxembourg



© Province de Luxembourg

L'ASBL l'Entrep'eau : du lavoir social à la rénovation de meubles

L'Entrep'Eau a ouvert ses portes, en 1999 à Bastogne. Tout d'abord, c'est un endroit qui est, à la fois, un lieu de vente de meubles et autres articles de seconde main, mais également un lieu de formation à la restauration du mobilier, un lavoir social et un lieu de rencontre.
Plusieurs activités ont été développées comme un atelier de peinture, le tri des déchets,….
Pour favoriser le lien social, une cafeteria a été ouverte et contribue ainsi à de multiples échanges entre les clients et les membres du personnel.
L'équipe d'encadrement est composée de six formateurs et d'une coordinatrice.
La structure développe des partenariats notamment avec le Service Environnement de la Ville de Bastogne, Idélux, la Maison de justice de Neufchâteau.



© Province de Luxembourg



© Province de Luxembourg

Le premier Forum de l'Economie sociale en province de Luxembourg

Organisé à l'Espace 29 à Neufchâteau le vendredi 22 novembre, le premier Forum de l'Economie sociale a donné l'opportunité à un large public de parcourir les différents stands des exposants pour découvrir les différents métiers du secteur, explorer de nouvelles pistes professionnelles. C'est également, au travers de diverses animations et ateliers proposés notamment par le Trusquin, Les Compagnons de la Maison, la Locomobile, Créa job… que tout un chacun a pu être sensibilisé à ce secteur très présent dans la vie de tous les jours.



© Province de Luxembourg



© Province de Luxembourg

Renseignements :

Province de Luxembourg
Cellule de l'économie sociale
Michel KOEUNE
Square Albert 1er, 1
6700 ARLON
Tel : 063/212 238
E-mail : das@province.luxembourg.be

Conférence « Solitude et isolement de la personne âgée »

Le vendredi 25 octobre 2013, plus de 60 personnes ont participé à la conférence organisée par le Service Bien Vieillir du Service Provincial Social Santé sur le thème « Solitude et isolement de la personne âgée ».
A cette occasion, Monsieur Patrick MAGGI, chercheur et assistant au Département des Sciences de la Santé Publique de l'Université de Liège a présenté l'enquête « Vieillir mais pas tout seul » de la Fondation Roi Baudouin. Cette enquête menée auprès de 1.500 personnes de plus de 65 ans en Belgique va nous permettre de mieux appréhender le nombre de seniors qui se sentent seuls ou qui sont socialement isolés, de vérifier les facteurs en lien avec ces notions et enfin, de savoir si les seniors d'aujourd'hui sont plus ou moins isolés qu'avant.

Il est nécessaire de préciser les notions d'isolement et de solitude.
L'isolement, est déterminé sur base de l'ampleur des fréquentations, sur le nombre de contacts avec d'autres personnes.
La solitude, c'est une notion plus subjective, c'est le ressenti lié au manque désagréable ou intolérable de certaines relations. Etre seul n'est pas nécessairement la même chose que se sentir seul.

L'enquête nous permet de mettre des chiffres sur le sentiment de solitude des aînés.
Dans un premier temps, on peut dire que près de la moitié des seniors (45%) peuvent être considérés comme « bien armés socialement ». Ils ont un large réseau social et ne se sentent pas seuls. 9% des seniors sont pauvres en contacts. Cela veut dire qu'ils sont entourés d'un petit réseau social mais qu'ils ne se sentent pas seuls. Les seniors restants (46%) se sentent seuls. Il faut ici distinguer deux catégories d'aînés. Il y a la première moitié qui se trouve dans une situation d'isolement social car ils combinent un petit réseau social avec un sentiment de solitude et l'autre moitié qui est plus solitaire, ils se sentent seuls en dépit du large réseau social dont ils disposent.
Ensuite, l'enquête confirme que les personnes âgées de plus de 85 ans sont plus isolées socialement que les seniors plus jeunes, ainsi que les femmes, les veufs et les veuves, les personnes qui ont des problèmes de santé et celles qui ont des difficultés financières. L'annihilation du risque d'isolement est utopique ne serait-ce que par la présence de facteurs qui, à l'instar de l'âge et du sexe, sont invariables, mais sa réduction est parfaitement réaliste et doit constituer l'enjeu principal de toute nouvelle initiative développée pour lutter contre le phénomène d'isolement.
Nous remarquons aussi que l'isolement social est plus fréquent chez les résidents de Maison de Repos et de Soins qui souhaiteraient avoir plus de contacts avec leur famille.
Pour terminer, l'isolement, pour ceux qui en présentent les facteurs de risque, n'est pas une fatalité. Rien de tel, pour s'en convaincre, que de se rappeler qu'une majorité de personnes âgées, pauvres ou non, présentant un handicap ou non, sont parfaitement insérées dans la vie sociale. Mais, les conséquences et la prévalence de l'isolement se révélant non négligeables, il est important de développer des initiatives, quelles qu'elles soient, afin de lutter contre les facteurs de risque de ce phénomène.



Hestia, une initiative de la Croix-Rouge

Madame Hélène DELOGNE, coordinatrice Action Sociale a présenté le service Hestia de la Croix-Rouge.
Hestia, c'est une activité d'accompagnement et de soutien relationnel à domicile qui a pour objectif d'aider à retisser un lien social et à atténuer le sentiment de solitude et qui s'adresse prioritairement aux personnes âgées.
Concrètement, un volontaire visite une personne 2h par semaine pour partager un loisir, un moment convivial ou pour sortir, se balader.
Les volontaires sont formés à l'écoute et à l'accompagnement de personnes âgées et sont encadrés par un responsable d'équipe et lors d'intervisions. En province de Luxembourg, en 2012, treize entités Croix-Rouge développent l'activité. 65 personnes ont été visitées par 50 volontaires.
Tél : 063/221 010 ou comite.luxembourg@redcross-fr.be

Jeudi 7 novembre 2013 – Bourse winwin au Wex de Marche en Famenne.



Le jeudi 7 novembre, la première bourse winwin organisée en province de Luxembourg se déroulait de 16h00 à 18h00. Le principe de cette initiative est que des associations et des entreprises se réunissent durant deux heures afin d'échanger des biens et des services. Aucune transaction financière n'est autorisée. C'est le principe de la manifestation. Elle avait lieu au Wex de Marche en marge du salon B2Lux.

Plus de 70 structures associatives et entrepreneuriales avaient répondu présents, soit près d'une centaine de personnes. La bourse winwin était organisée par Challenge, la Province de Luxembourg, la Commune de Marche-en-Famenne, son Plan de Cohésion Sociale et son Agence de Développement Local. La Chambre de Commerce et Idélux soutenaient également ce beau projet. Les contrats d'échange furent nombreux ; plus de 90 ont ainsi été signés. Par exemple, un PC a été échangé contre une soirée animée par un accordéoniste ou encore une formation au management associatif échangée contre la mise à disposition d'une salle de réunion. L'animation était assurée par le « F-Acteur » Vincent PAGE qui tourne en ce moment avec son spectacle "C'est ma tournée"…

Suite au succès de cette première expérience, il est plus que probable qu'une seconde édition aura lieu en province de Luxembourg. Et pourquoi pas dans la zone sud ?


© Province de Luxembourg


© Province de Luxembourg

Campagne du Ruban blanc 2013



La campagne du Ruban blanc est une campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes qui trouve ses origines au Québec lors d'une tuerie faisant 14 victimes, des femmes exclusivement, en décembre 1989. Suite à ce massacre, des hommes se sont mobilisés et ont créé cette campagne de sensibilisation pour lutter contre cette violence.

Le Ruban blanc est le symbole d'un engagement personnel, il engage celui qui le porte à ne jamais commettre un acte de violence envers une femme et à ne jamais cautionner ou passer sous silence de tels actes. Cette campagne se déroule chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, dans plusieurs pays dont la Belgique.

En province de Luxembourg, cela fait maintenant 10 ans que le Service Egalité des Chances, intégré au Service Provincial Social et Santé et placé sous la responsabilité de Monsieur le Député provincial Alain DEWORME, l'organise et mène, à cette occasion, différentes actions de sensibilisation tant envers les professionnels que le grand public.

En 2008, le Groupe Cré Tonnerre a rejoint l'initiative et a mis sa notoriété au service de cette cause en devenant les parrains de la campagne. Six ans plus tard ils sont toujours là et le Service les remercie très sincèrement.

L'une ou l'autre année, l'accent a plus été mis sur les professionnels en leur proposant des formations ou encore des journées d'étude sur l'un ou l'autre aspect de la problématique mais cette année la campagne est à nouveau résolument orientée vers le grand public, qu'il soit adulte, adolescents et ou encore enfants.

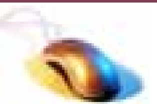
Effectivement, il est essentiel que chacun puisse prendre conscience de cette réalité, que chacun puisse en reconnaître les signes avant-coureurs et puisse se rendre compte que l'on peut y être confronté dans son entourage proche ou encore dans son entourage professionnel.

Cette année le Service a proposé un programme encore plus riche et varié, qui a abordé le sujet grâce à différents supports que ce soit le conte, le théâtre, la photographie ou encore le cinéma.

De nombreuses personnes ont participés aux activités réparties à différents endroits de la province.

- Stage d'autodéfense à Bertrix : « Prévention dans le contexte professionnel », stage pour intervenants psycho-médico-sociaux
- Une séance des « Vendredis du Social » : « Violences entre partenaires »
- Exposition photographique à l'Espace Wallonie à Arlon : *« Vous ne pouvez pas rester comme ça, Madame »*
- Point rencontre à l'Espace Wallonie d'Arlon, par le Service d'Aide Sociale aux Justiciables , Vie Féminine, Service d'Aide à la Jeunesse
- Animation après-midi de Vie Féminine *« Les Violences conjugales. En parler, c'est déjà agir ! »*
- Ciné-débat à la Salle « Le Studio » de Marche-en-Famenne, *« On reviendra au printemps »*
- Conférence de Télé Accueil : *« Télé-Accueil, un espace de parole et d'écoute non spécifique »*
- Spectacle-débat avec Michelle WARNIER : *« Contes rouges de la femme interdite »*
- L'après-midi pour les 5èmes et 6èmes secondaires et pour tous
- Animation du Service d'Aide Sociale aux Justiciables : *« Quels services pour la victime de violences conjugales ? »*
- Théâtre-débat au Centre culturel de Bastogne : *« Qui a crié au loup ? »*
- Journée de réflexion organisée par le Service provincial Social et Santé (et plus particulièrement l'axe violence de son Service Egalité des Chances) : *« La violence conjugale post-séparation, une réalité bien présente. »*
- Conte-débat joué par Michelle WARNIER : *« La Fille du Prince »*
- Affichage dans les bus Tec, distribution de milliers de Pins dans différentes localités de la province…
- 26 communes sur 44 ont collaboré à cette campagne provinciale, notamment en posant une bâche d'information et de sensibilisation à un endroit stratégique

Des sites Internet pour aller plus loin :



www.rubanblanc-wallonie.be : campagne du ruban 2013
www.violenceentrepartenaires.be : informations pour les victimes, auteurs et témoins de violences entre partenaires.
www.igvm-iefh.belgium.be : l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
www.ecouteviolencesconjugales.be : ligne écoute 0800/30 030
www.marieetfred.be : campagne 2012

Affichage à Hotton



Distribution de pin's



Inauguration de l'exposition







Renseignements :

Service provincial Social et Santé
Service Egalité des Chances – Axe Violence
Contact : Jean-Marc HERBIET
063/212 229 - das@province.luxembourg.be

Photos © Province de Luxembourg

Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole de la Province de Luxembourg

Missions

La Promotion de la Santé à l'Ecole est définie par un décret du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles datant de 2001. Par « Promotion de la Santé à l'Ecole », on entend :

- La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé ;
- Le suivi médical des élèves (les bilans de santé individuels et la politique de vaccination) ;
- La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles (méningite, pédiculose, …) ;
- L'établissement d'un recueil de données sanitaires (poids, taille, vaccination, …).

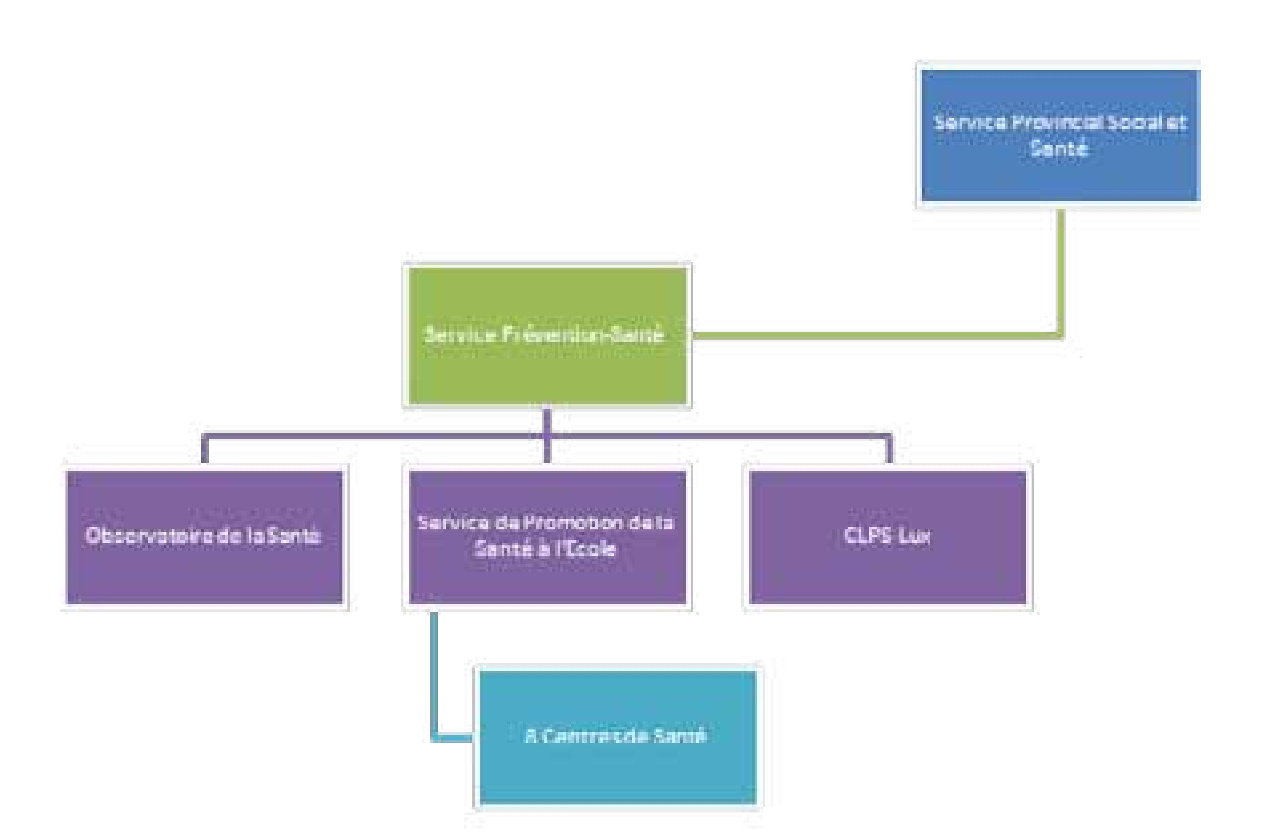
En province de Luxembourg, ces missions sont remplies par deux organismes :

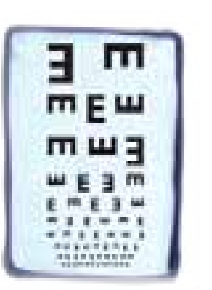
- Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE) de la Province, pour les écoles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (c'est-à-dire les écoles des réseaux libre et communal).
- Les Centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour les écoles organisées par la Fédération (c'est-à-dire les écoles du réseau officiel).

Le Service de Promotion de la Santé de la Province de Luxembourg

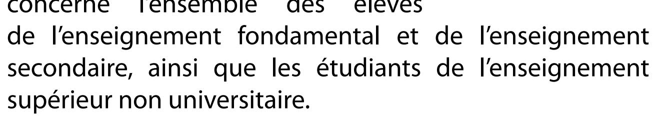
Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole de la Province de Luxembourg fait partie du Service Prévention-Santé, lui-même inclus depuis peu dans le Service Provincial Social et Santé. Il est composé de 8 centres de santé répartis sur tout le territoire de la province.







Pour l'année scolaire 2012-2013, 220 établissements scolaires dépendaient du SPSE, ce qui représente 377 implantations. Conformément au décret relatif à la promotion de la santé, chaque école doit en effet passer une convention avec un service PSE ou un centre PMS. Ce service gratuit est obligatoire et concerne l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, ainsi que les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire.



Bilans de santé

Conformément au décret relatif à la promotion de la santé et à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juin 2002, la réalisation des bilans de santé doit représenter au minimum 70 % du temps de travail des équipes du SPSE. Chaque enfant est vu 7 fois au cours de sa scolarité : en 1ère et en 3ème maternelle, en 2ème, en 4ème et en 6ème primaire, en 2ème et en 4ème secondaire.

*Pour l'année scolaire 2012-2013, **48 914 élèves étaient sous tutelle du SPSE.***

Lors de chaque visite, l'élève bénéficie d'un examen biométrique (tests de la vue et de l'audition, test d'urines, examen staturo-pondéral), d'un examen clinique et du contrôle de l'état vaccinal. Dans certains cas, le bien-être global de l'enfant ou de l'adolescent est abordé à l'aide d'un questionnaire. C'est effectivement l'occasion de pouvoir évoquer, en dehors du cadre familial, une préoccupation de santé physique ou psychologique.
Le médecin communique ensuite les résultats et les conclusions des tests aux parents et formule des observations cliniques. Il ne s'agit donc pas d'un diagnostic.



*Au cours de l'année scolaire 2012-2013, **21 986 bilans de santé** ont été réalisés et **4895 vaccins** ont été administrés par les équipes du SPSE.*
*Le nombre de **vaccination** réalisée par le SPSE **est en augmentation** constante ces dernières années.*

La promotion de la santé à l'école, et en particulier les bilans de santé, favorisent l'accès de la population aux soins de santé et participent à la réduction des inégalités sociales de santé. La vaccination en est un bel exemple, les vaccins réalisés par le SPSE et les centres PMS étant gratuits.

Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles

La prophylaxie des maladies transmissibles en milieu scolaire fait également partie des missions du SPSE. Le SPSE peut ainsi être amené à gérer diverses situations (cas de pédiculose, d'oreillons, de gale, de scarlatine, de varicelle, de méningite, de tuberculose, …) et prendre les mesures de prévention qui s'imposent conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2011.

*Au cours de l'année 2012-2013, la SPSE a **principalement** été sollicité pour **des cas de pédiculose, de gale, de varicelle et de scarlatine.***

*Depuis quelques années, les équipes du SPSE constatent **une résurgence de certaines maladies transmissibles** telles **la gale, les oreillons (épidémie au niveau national en 2012-2013), la coqueluche et la rougeole.***

Recueil de données sanitaires

Sur base des examens réalisés dans le cadre du bilan de santé, le SPSE a également une mission de recueil de données sanitaires. Sept indicateurs sont ainsi transmis annuellement à la Fédération Wallonie-Bruxelles, parmi lesquels le poids, la taille, l'état vaccinal et le suivi médical des enfants.

*Le recueil de données sanitaires permet la **surveillance épidémiologique** d'un certain nombre d'indicateurs.*

Mise en place de programmes de promotion de la santé

Conformément au décret relatif à la promotion de la santé et à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juin 2002, la mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé doit représenter au minimum 20 % du temps de travail des équipes du SPSE.

Parmi les thématiques prioritaires de santé publique définies par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui entrent dans le cadre de cette mission PSE, on trouve :

- la prévention du SIDA et des IST et l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) ;
- la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité ;
- la promotion de la santé cardio-vasculaire (promotion d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée) ;
- la prévention des assuétudes ;
- la promotion du bien-être et de la santé mentale.

*Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 1603 élèves ont été sensibilisés au travers d'**animation EVRAS** ; un **groupe de travail** sur la problématique de l'**alimentation** et du **surpoids** a été mis en place ; le **questionnaire « bien-être »** utilisé lors des bilans de santé a été analysé et rediscuté ; **53 visites d'inspection relatives à la salubrité et à l'hygiène** ont été réalisées dans les établissements scolaires sous tutelle du SPSE.*

Renseignements :

Service Prévention-Santé – Direction des Centres de Santé
Chaussée de Houffalize 1bis
6600 Bastogne
Tél : 061 21 36 71
Email : dir.prevention.sante@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be

Province de Luxembourg
Prévention Santé

Bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg » Lauréats de l'année 2013

Depuis 2007, une Bourse de 10.000 euros est accordée chaque année par la Province de Luxembourg à des initiatives du secteur social de manière à soutenir et à faciliter l'émergence de projets originaux et innovants à destination des personnes du 3ème et du 4ème âge.

Cette année, après l'examen des 21 candidatures rentrées, les membres de la Commission « Bourse » du Conseil Consultatif Provincial des Aînés ont sélectionné trois projets qui ont reçu l'aval du Collège provincial.
Les résultats ont été annoncés officiellement ce 8 octobre 2013 à Arlon.

Les lauréats sont :

- **La Résidence de la Knippchen à Arlon** avec le projet de pièce de théâtre créée et jouée par les aînés autour de la tour romaine (coup de cœur).
- **La Maison communautaire La Roseraie de Sainte-Marie-sur-Semois** avec le projet de jardin adapté et partagé avec les enfants de la crèche Pirouette.
- **L'ASBL Groupe Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel - GSARA de Libramont** avec son projet de transmission de la mémoire grâce à des podcast.

La Résidence de la Knippchen à Arlon avec le projet de pièce de théâtre.

En 2009, lors des travaux d'extension de la Maison de Repos, les ouvriers du chantier ont découvert des vestiges d'une tour romaine datant du 3ème ou 4ème siècle. A l'époque, les travaux prévus ont été modifiés afin de permettre la mise en valeur de cette tour. Aujourd'hui, les aînés de la Maison de Repos de la Knippchen souhaitent créer et jouer une pièce de théâtre autour de ce magnifique édifice. Une animatrice de la compagnie de théâtre-action « Le Grand Asile » les accompagnera dans la création qui sera le reflet de l'expression des participants. Des représentations pourront être organisées pour des groupes scolaires mais aussi pour les touristes.

La Roseraie avec le projet de jardin partagé.

Un jardin adapté aux aînés (bacs de plantation en hauteur et accessible aux personnes à mobilité réduite) sera installé afin de leur permettre de cultiver leurs légumes mais aussi de créer des contacts avec les enfants de la crèche communale voisine. Les aînés, ravis de rencontrer les plus jeunes, vont pouvoir partager leurs connaissances en exerçant une activité d'antan.

L'ASBL GSARA avec le projet de podcast « Anecdotes d'autrefois »

L'ASBL GSARA a pour vocation, par le biais de l'audiovisuel et des technologies de communication, de permettre aux aînés d'entretenir une réflexion sur l'image et les médias, l'éthique et les représentations qu'ils génèrent. Dans ce cadre, le groupe a décidé de faire un travail audio sur la mémoire des aînés. Ils interviewent les seniors sur leur enfance, leur vie scolaire, etc. Le but n'est pas de relater des faits ayant marqués l'Histoire mais plutôt des souvenirs de la vie quotidienne. Les capsules seront ensuite disponibles sur internet.



© Province de Luxembourg

Projet Interreg IV A – Grande Région

« Maintien à domicile » : conférence-débat sur le thème de la maltraitance des personnes âgées au domicile.

Le programme INTERREG IV A Grande Région vise à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets locaux et régionaux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région.
Il est financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Dans le cadre de ce projet, une journée d'échanges sur le thème de la maltraitance s'est déroulée le 15 novembre dernier au sein du Lycée Professionnel Régional Darche à Longwy. Deux établissements scolaires y ont participé. Il s'agit de l'Athénée Royal d'Athus et du Lycée Professionnel Régional Darche de Longwy dont les étudiants sont en 6ème année section d'aide familiale (be) ou d'aide à domicile (fr). Nous avons souhaité par cette journée améliorer la prise en charge du bénéficiaire et renforcer l'adéquation entre le contenu des formations et les besoins des employeurs.

Les élèves de la section « aide familiale » ou « aide à domicile » dont 23 étudiants français et 25 étudiants belges ont pu ainsi se retrouver pour échanger sur le thème de la maltraitance des personnes âgées à domicile.

Nous avons divisé la journée en deux parties. Durant la matinée, nous avons présenté le fonctionnement et les missions des structures traitant la maltraitance de chaque côté de la frontière sous forme d'ateliers. Il s'agit de Respect Seniors, agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées pour la Région wallonne et d'ALMA et du Conseil général pour le bassin de Longwy. Les différents exposés ont été illustrés par des cas concrets afin de montrer toute la complexité de la thématique.
L'après-midi a été animée par la pièce « Vieillesse Ennemie » jouée par la Compagnie Alvéole Théâtre. Au sein de familles différentes, quatre saynètes montrent des situations de maltraitance : la position difficile de l'aidant, l'administration de biens, le huis clos familial, la revanche de l'enfant… des relations intergénérationnelles complexes et douloureuses pour chacun.
Ce théâtre-action a permis aux élèves de participer de manière dynamique et d'avoir un nouveau regard sur ces faits de maltraitance.






© Province de Luxembourg


© Province de Luxembourg

Handicap et paramoteur

Juju Wings ASBL, … vous connaissez?
Non ! ? Alors, découvrons cette association pas comme les autres…

Depuis juin de cette année, trois amis ont créé cette association pour partager leur passion et offrir une expérience extraordinaire aux jeunes défavorisés ou atteints d'un handicap.

L'ASBL Juju Wings

"Wings" pour ailes, "Juju" pour...mais c'est une longue histoire, d'amitié et de gratitude.

Deux fans de paramoteur, Jean-François JACOB et John MATHEN, tous deux pilotes brevetés de monoplace depuis de nombreuses années, ont l'idée de faire partager leur bonheur de voler. Ils pensent à des jeunes qui vivent des situations difficiles. François ANDRIANNE les rejoint et ils créent ensemble une ASBL afin de développer cette ambition. Tout se déroule progressivement : passer le brevet biplace, acheter l'aéronef biplace, trouver le matériel, la remorque de transport, créer le site web... et chercher des sponsors! L'achat d'un appareil biplace avoisine les 13.000 euros ! Grâce au responsable de l'école de paramoteurs Flying Fox, ils en obtiennent un à moitié prix. Le garage LEMASSON, quelques Services club dont le Kiwanis de Vielsalm apportent également une contribution. Le reste du financement est encore à dénicher.
La concrétisation du projet est un travail de pro, tant dans la communication (superbe site web, cartes de visites, certificats d'initiation remis à chaque participant...) qu'au niveau sécurité (affiliation et assurances auprès de la Ligue belge de paramoteur, vols uniquement si les conditions atmosphériques sont au top, respect des moindres consignes de vol...). Pour ce qui est de l'aspect humain, tout est fait pour que les passagers se sentent rassurés, confortablement installés, et qu'ils puissent vivre une expérience inoubliable.
Il faut souligner la générosité des initiateurs de Juju Wings. Ils consacrent leurs compétences et pas mal de leur temps à offrir une expérience qui marquera positivement des jeunes qui en ont grandement besoin. Dans leur chef, refaire sans cesse la même manœuvre avec des passagers successifs offre assurément moins d'agrément et moins de souplesse que de voler avec un engin en solo...

Le vol en paramoteur

Le paramoteur biplace est constitué d'une armature sur trois roues, de deux sièges suspendus dans la structure, d'un moteur à essence et d'une hélice encagée à l'arrière ; une superbe voile de parapente, qui se déploie lors du décollage face au vent, complète l'ensemble.
Cette activité est un sport sûr ; en cas de défection du moteur, l'appareil plane et se pose comme un parapente.
Il peut voler très haut... même si l'altitude moyenne pratiquée se situe généralement entre 200 et 400 m. La vitesse moyenne est de 30 à 40km/h, mais en fonction du vent, elle peut facilement doubler ou diminuer de moitié... Un brevet est requis pour piloter un paramoteur. Le décollage peut se faire d'une simple prairie plane.

Comment contribuer au projet ?

Trois possibilités :
- Si l'on fait partie d'une association où il y a des jeunes désireux de réaliser ce rêve : prendre contact avec l'ASBL (une combinaison coupe-froid peut être prêtée).
- Si l'on veut se faire plaisir ou faire un cadeau à quelqu'un de son entourage : réserver un vol (50 euros)
- Si l'on fait partie d'un service club ou de toute association qui peut donner un coup de pouce financier - si à l'occasion de Noël ou "juste comme ça", gratuitement, on veut apporter sa petite pierre : le numéro de compte figure sur le site.

- L'ASBL envisage l'achat d'un 2ème appareil qui permettrait de diminuer les temps d'attente.



Renseignements :



Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI
Tél : 071/205 711
Bureau régional de Libramont
Tél : 061/230 360

Notre correspondante de l'AWIPH, Marie Rose ROBERT a testé pour vous le vol en paramoteur.

Récit de voyage

Pas question de vous parler de cette activité sans l'avoir expérimentée et avoir, au passage, soutenu le projet!

Vendredi soir, message de Jean-François : « Les conditions météo semblent favorables pour demain après-midi ; soleil, temps clair, vent faible! ».

Rendez-vous est pris au pied des éoliennes, non loin d'Halconreux, tenue de ski requise (ou de motard c'est selon !); soleil ou pas, nous sommes en novembre et, en plus du vent, là-haut, il y a quelques degrés en moins.

Samedi, les vaches, qui après tout sont chez elles, ont réintégré leur pâture ....Donc, il faut trouver une autre aire de décollage ; ce qui n'est pas vraiment un problème, plusieurs fermiers prêtent volontiers leurs champs.

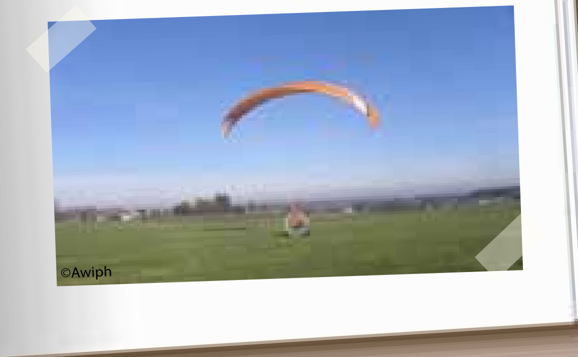
Première étape, après le déchargement, détecter la direction exacte du vent à l'aide de manches à air. Jean-François positionne de manière précise le paramoteur, nez au vent, voile déployée au sol. François me prête ses gants, m'aide à ajuster les sangles, et me coiffe d'un casque avec inter-phonie intégrée.

Ready? Go! Le pilote lance le moteur, l'appareil fait quelques mètres sur l'herbe puis quitte le sol. Le décollage se passe assez vite, mais en douceur... Nous grimpons déjà vers l'azur, le paysage se découvre dans toute sa splendeur, les maisons, les routes, les forêts (beaucoup de résineux quand même !), les prairies avec des vaches qui ne semblent pas nous voir (paraît qu'elles sont habituées maintenant) le tout baigné dans cette belle lumière caractéristique de l'automne. La visibilité est magnifique et la vue porte à des dizaines de kilomètres. JF fait aussi le guide; la Baraque à 1h, Vielsalm à 5h, le nom des hameaux que nous survolons, le point sur l'altitude, la vitesse....

Avec le casque, le moteur ne s'entend pas trop fort, en tout cas, pas pour le passager qui se trouve devant le pilote. Le siège est super confortable. Parcourir le ciel dans un fauteuil...c'est cool!!! Je n'ai pas vu d'oiseau. J'aimerais me retourner pour apercevoir la voile mais ce n'est pas possible. Nous avons fait un long périple et c'est déjà le retour. Je me retiens de demander au pilote de couper le moteur pour atterrir comme un planeur! L'atterrissage se passe comme sur du velours....

Le sentiment de liberté ressenti et l'émerveillement face à la beauté des paysages vus d'en haut ne pourront qu'être une expérience enrichissante pour les jeunes.


©Awiph - Jean-François et Marie-Rose


©Awiph



Handicap et Culture

Depuis maintenant plus de trois ans, les services provinciaux du DHAMO (Sahmo, Sahmo surdité, Autilux, l'espace malvoyance) ont tissé des liens particuliers avec le secteur de la Culture. La Cellule Article 27 Sud-Luxembourg et le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture d'Arlon nous ont aidés à porter nos projets en attachant un soin particulier à trouver les bons partenaires.

Les prémisses…

La première rencontre a eu lieu dans nos locaux autour d'une session de photo langage (outil pédagogique animé et mis à disposition par la Cellule Art.27 Sud-Luxembourg). Très vite, un dialogue s'est installé et les idées ont foisonné. La plupart de nos bénéficiaires n'avaient jamais franchi la porte d'un théâtre, d'un musée, d'une salle de concert,… Pour eux, ces lieux apparaissaient comme sombres, mornes, destinés aux « vieux ». Bref, toute une série de clichés qu'il fallait tenter de dépasser.

L'opportunité de découvrir ces nouveaux espaces culturels de manière ludique et vivante, de se les approprier et, surtout de démystifier le côté figé ressenti par notre population est apparue comme une première étape du processus d'ouverture vers la culture entamée avec l'aide de nos partenaires.

De visites en découverte, d'échanges en témoignages, d'impression en expression, nos bénéficiaires ont pris part aux différents projets en amenant leurs idées, leurs visions, en devenant petit à petit pleinement Acteur.



Peinture d'Annie HANFF, bénéficiaire du Sahmo

Des bénéficiaires acteurs…

A la suite du vernissage d'une exposition de peintures et de différents échanges avec les artistes présents, une bénéficiaire du Sahmo interpelle un des responsables et lui dit : *« Nous aussi, on a des choses à dire ! »*.

C'est le début de notre collaboration avec le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture d'Arlon.

A la demande de nos bénéficiaires, des ateliers créatifs, théâtre, BD, dessin voient le jour. Certains de nos jeunes du service Autilux intégrant des ateliers déjà existants à la Maison de la Culture.

Le choix des artistes animateurs a toujours été prépondérant dans la réussite des différents projets. Un animateur est, avant tout, une personne de confiance avec qui les bénéficiaires n'ont pas peur de lâcher prise.

L'éclosion de talents…

Nos bénéficiaires ont vite pris goût au spectacle. Brûler les planches, la sensation grisante de la scène, le sentiment de fierté, autant de sensations qu'ont partagé nos bénéficiaires pour créer une émulation positive autour de ces projets.

« Les Arlonais du bout du monde », notre troupe théâtrale, a sillonné, durant une année, les salles de Wallonie. Pêle-mêle, on citera, le Petit Théâtre à l'occasion des 20 ans du service, la cérémonie des vœux de nouvel an de la Province de Luxembourg dans la grande salle de la Maison de la Culture d'Arlon, le théâtre de Namur pour la fête de l'Article 27, des représentations dans les écoles et lors du Solidarlon 2012.

Depuis maintenant presque un an, un nouveau groupe travaille à l'écriture d'une nouvelle réalisation. Jean-Marc BARTHÉLEMY, notre metteur en scène, tel un chef d'orchestre, continue de canaliser le meilleur de chacun au sein du groupe pour offrir prochainement une œuvre collective, à nouveau passionnante et désopilante. La thématique de la santé mentale sera à l'honneur dans les différentes saynètes présentées par la troupe. La tournée débutera en 2014. Toute personne intéressée pour la diffusion du spectacle peut prendre contact avec le Sahmo.

En 2012, une collaboration avec « Alvéole », groupe de théâtre action a également vu le jour et une pièce abordant la thématique de la mobilité « Roule qui peut ! » a permis d'offrir une lecture décalée des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite.



© Province de Luxembourg « Les Arlonais du bout du monde »


© Province de Luxembourg « Roule qui peut ! »

Un autre regard…

Le cheminement continue, spectateur puis acteur, nos bénéficiaires vont maintenant aiguiser leurs plumes pour chroniquer et tester pour vous l'actualité culturelle qui les touche. La revue, « *l'Entrée des artistes* », mettra en exergue les coups de cœur culturels, des rencontres d'exceptions et sera diffusée à l'ensemble du réseau socio-culturel partenaire de l'Article 27.

Un patchwork de projets…

D'esquisse en tableau, les projets n'ont eu de cesse de se développer. Pour l'année 2014, outre les traditionnelles visites de musée, la tournée *« les Arlonais du bout du monde »* et les expos peinture, un nouveau groupe va se former. Il s'agit de la chorale pop-rock « Sahmrock » qui va se réunir deux fois par mois sous l'égide de Monsieur Jacques BRICQ.



Les membres de l'espace malvoyance souhaitent, de leur côté, se lancer dans des cours de guitare. Parmi les projets novateurs, on pointera également une collaboration avec le Musée archéologique d'Arlon. Des contacts ont également été pris avec le Service de Diffusion et de l'Animation Culturelle de la Province de Luxembourg (SDAC) en vue de la diffusion et de la création de nouveaux projets.
Lors des conseils des bénéficiaires, on parle maintenant musique, chant, photo, théâtre,... nul doute donc que de belles choses soient encore à venir…
Toutes ces découvertes, ces rencontres, cette ouverture vers l'extérieur ont permis à bon nombre de nos bénéficiaires de retrouver des objectifs et l'envie d'avancer, l'envie de vivre tout simplement.

Renseignements :

DHAMO
Rue Zénobe Gramme, 30
6700 Arlon
Tél : 063/227 362
Email : sahmo@province.luxembourg.be
Web : www.province.luxembourg.be



Et les partenaires…











AMO Média-Jeunes - Vincent Leleu / AMO Ado Micile - Didier Saussu / SAAE Starting Block - Patrick Tassou / Infor Jeunes Luxembourg - Yannick Boelen

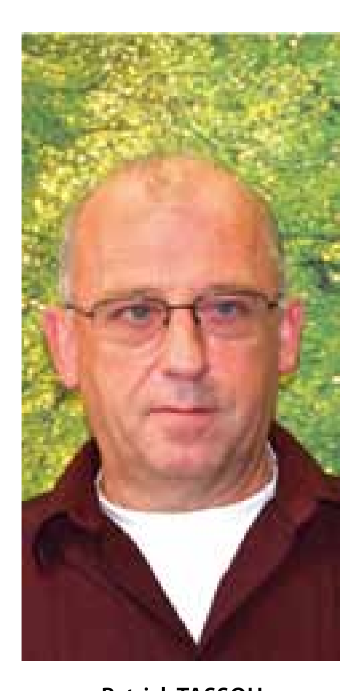
La jeunesse est à l'honneur dans ce numéro. Les hasards du calendrier font que plusieurs services s'adressant aux jeunes ont fêté leur anniversaire en 2013.
Tout d'abord, les trois Services provinciaux travaillant dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse fêtent leurs 10 ans. Les deux Amo, Média-Jeunes de Bastogne et Ado Micile d'Arlon et le Service d'Accueil et d'Aide Educative – SAAE, Starting Block de Lahage.
Ensuite, Infor Jeunes Luxembourg ASBL fêtent ses 35 ans.
Nous avons choisis de rencontrer les responsables de ses différents organismes pour regarder ensemble dans le rétroviseur, découvrir le parcours de chacun et dresser les perspectives d'avenir.

Le Service Droit des Jeunes d'Arlon, qui couvre toute la province, fête également ses 15 ans, mais nous n'avons pas eu la possibilité de rencontrer sa directrice, Véronique RICHARD avant le bouclage de ce numéro. Nous retrouverons cet article dans le prochain Carrefour du social.



Vincent LELEU
AMO Média-Jeunes


Didier SAUSSU
AMO Ado Micile


Patrick TASSOU
SAAE Starting Block


Yannick BOELEN
Infor Jeunes Luxembourg

AMO Média-Jeunes


© Province de Luxembourg

Vincent LELEU, qui êtes-vous ?

Je suis le responsable du service AMO Média-Jeunes qui fête ses 10 ans cette année. J'ai une formation d'éducateur spécialisé que j'ai effectuée à l'Institut des Cadres de Mirwart. A l'époque, je travaillais comme éducateur A2 au Centre de Premier Accueil de Lahage.
Je suis marié depuis 1991 et nous avons deux enfants. Notre fille a 21 ans et notre fils a 17 ans.
J'aime le sport. Je pratique le tennis et je suis délégué de l'équipe junior de football de Jamoigne. Je fais aussi partie du Syndicat d'Initiative d'Izel. Je suis donc motivé pour participer à certaines animations et à la vie de la Commune et du village. Je suis également Conseiller communal.

Comment s'est passée la mise en place du service ?

J'étais éducateur au Centre de Premier Accueil de Lahage. Ce service a dû fermer car il a perdu son agrément. La volonté des Autorités provinciales était de préserver les emplois. Trois services ont donc été créés : le Starting Block de Lahage, l'AMO Ado Micile d'Arlon et l'AMO Média-Jeunes à Bastogne. Ces villes ont été choisies car, à l'époque, Madame la Ministre MARECHAL avait fait faire une étude afin d'identifier les endroits qui manquaient d'Aide en Milieu Ouvert. Arlon et Bastogne avaient ainsi été identifiées comme ville propice à la création de ce type de service.
L'ouverture du Service était un peu particulière car notre équipe se composait de trois hommes et nous n'étions pas du tout originaire de la région. Nous étions des gaumais et nous venions ouvrir une nouvelle structure en Ardenne. De plus, une équipe masculine, dans l'univers du travail social, essentiellement féminin, c'était assez inhabituel. Tout compte fait, cela nous a permit de créer des liens avec d'autres services essentiellement féminin et d'aller faire, par exemple, des animations dans les écoles en équipe mixte.
C'est grâce à ce type d'activité que nous avons réussi à nous faire connaitre dans la région.
Notre équipe est maintenant constituée de quatre personnes, une dame a été engagée afin de créer un équilibre dans l'équipe.

Quels sont les missions et le quotidien du service ?

Nous sommes un service de l'Aide à la Jeunesse non mandaté. Tous les autres services de l'Aide à la Jeunesse sont mandatés par une instance, soit par le Juge de la jeunesse ou le Service de Protection Judiciaire - SPJ, soit par le Conseiller du Service de l'Aide à la Jeunesse – SAJ pour travailler avec le jeune ou la famille. Chez nous, les personnes qui nous mandatent sont, soit les jeunes directement, soit un adulte mais toujours dans l'intérêt d'un mineur d'âge. Nous pouvons continuer à travailler avec un jeune majeur, si nous l'avons rencontré avant ses 18 ans et ce, jusqu'à ces 20 ans. Toutefois, si un jeune de plus de 18 ans vient nous voir, nous ne fermons pas la porte. Nous lui donnons les renseignements demandés mais nous ne ferons pas de suivi individuel. Si la personne a besoin d'un suivi individuel, nous l'orientons vers le CPAS. Il est vrai qu'il manque une structure pour les 18-26 ans afin de pouvoir continuer à suivre certains jeunes qui en auraient bien besoin. Le CPAS peut remplir cette mission mais pour beaucoup, le CPAS veut dire gestion financière et pas forcément aide sociale. Cette mission d'aide individuelle du CPAS est peu connue et il peut être plus difficile de passer la porte du CPAS que celle de l'AMO.
Nous avons deux grandes missions. L'aide individuelle, c'est répondre à toutes les questions d'un jeune ou de sa famille dans l'intérêt du jeune. On peut être amené à faire de la médiation familiale mais aussi simplement écouter un jeune pour qui la vie familiale est difficile. Les parents ne sont pas toujours informés des visites de leur enfant dans notre service.
Dans certains cas, si le jeune le souhaite, nous pouvons rencontrer les parents et régler les problèmes en direct.
Pour tout ce qui touche les problématiques thérapeutiques, nous devons réorienter car nous ne sommes pas psychologues et les arrêtés précisent bien que nous ne pouvons pas poser d'actes de thérapie. Il faut nuancer car on peut se demander si écouter une autre personne n'est pas déjà un acte de thérapie. Ce que nous ne pouvons pas faire, c'est un travail psychologique profond.
Le travail communautaire concerne toutes nos participations aux plates-formes (assuétudes, santé mentale, etc.), aux Plans de Cohésion Sociale dans les Communes. Le travail communautaire peut être expliqué de la manière suivante. Vous prenez une photo de Bastogne afin d'identifier des lacunes ou des manquements dans le secteur de la jeunesse. On va mettre des choses en place pour palier ce manque. Ensuite, on reprend une photo et la situation est équilibrée, le manque n'existe plus. On a apporté un plus à la société. Sur Bastogne, j'ai fait partie du Conseil d'Administration de la Maison de jeunes pendant les premières années. Maintenant, la structure n'a plus besoin de nous, on se retire et on se consacre à un autre projet. On aide pour l'impulsion. La création d'une maison de jeunes, c'est un travail communautaire visible mais nous avons aussi une partie de notre travail qui n'est pas visible, palpable. Je pense ici aux animations dans les écoles. Ces animations collectives nous permettent de faire du travail communautaire car nous travaillons en partenariat avec trois services (planning familial, le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole et le PMS libre) mais aussi parce que nos interventions Education Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) peuvent faire changer ou construire certaines mentalités. On agit sur le fonctionnement de la jeunesse mais nous ne pouvons pas mesurer ou quantifier les conséquences de notre travail de sensibilisation. Nous ne savons pas si les messages sont bien passés, s'ils ont été compris tout de suite ou plus tard.
Cette facette du travail peut être une difficulté, lors du suivi individuel, nous pouvons aussi être confrontés à la frustration. Le jeune vient chez nous de manière volontaire. S'il ne vient plus sans donner d'explication, nous présumons que tout va bien pour lui. Nous avons comme politique de ne pas recontacter les personnes car la volonté doit venir d'eux, pas de nous.

> (…) mais n'est-ce pas là une frustration propre du travailleur social, de ne pas savoir palper de résultats ?

Comment ont évolué les préoccupations des jeunes ?

Les préoccupations des jeunes n'ont pas forcément évolué. Par contre, nous travaillons avec des jeunes de plus en plus jeunes. Il y a 10 ans, un ado avait 15 ans. Aujourd'hui, il a 11 ans. Les parents viennent donc plus facilement nous rencontrer car les enfants si jeunes ne font pas cette démarche-là. C'est peut-être normal étant donné que la puberté débute de plus en plus tôt. Il y a aussi de plus en plus rapidement des problèmes de perception entre parents et enfants. Actuellement, il y a parfois des problèmes rencontrés par les jeunes en rapport avec les réseaux sociaux. J'ai été interpellé deux fois, lors d'animations scolaires, par des jeunes qui se sentaient harcelés. C'est arrivé deux fois sur les trois dernières années. On peut penser que c'est encore un phénomène assez isolé ou que les jeunes n'osent pas en parler. Sur Bastogne, nous travaillons aussi beaucoup avec des jeunes en autonomie. Ce sont souvent des jeunes qui ont un parcours institutionnel conséquent ou qui quittent le noyau familial et décident de vivre seuls. Nous avons d'ailleurs créé un projet spécifique pour ces jeunes en autonomie afin de les aider à trouver une location à un prix correct et pour les aider à se créer un réseau d'aide et de soutien. Grâce à des activités mensuelles, ils ont pu rencontrer des jeunes de la commune et cela leur permet de ne pas se retrouver seuls en ville. Ce soutien mutuel leur permet de faire face aux tentations et cela peut les aider à échapper à certaines attirances néfastes. Ce groupe est aussi constitué de personnes de 23-24 ans, aussi en autonomie qui peuvent partager leurs expériences avec les plus jeunes.

La manière de travailler a-t-elle évolué ?

On doit s'adapter à l'âge des jeunes. Si nous travaillons avec des jeunes de 15-16 ans, souvent, les parents ne savent pas que nous voyons leur enfant, nous sommes un endroit où le jeune vient se décharger de la pression familiale ou scolaire. Un jeune de 10-11 ans ne sait pas faire cette démarche, dans ce cas, ce sont les parents qui la font.
En AMO, le travail évolue constamment, nous devons faire avec les réalités de terrain journalières. Il y a quelques années, des incendies volontaires se sont déclarés dans différents endroits publics de la ville. Nous ne pouvions pas anticiper le phénomène, nous n'étions pas préparer à aborder cette thématique. Nous avons composé et c'est à ce moment-là que la Maison des jeunes a ouvert.

Quelle est votre plus belle réussite ?

D'être toujours marié depuis 1991. A l'heure actuelle, je crois que l'on peut dire que c'est une belle réussite. Je suis aussi fier d'avoir deux enfants qui tiennent la route. Ce n'est pas parce qu'on travaille dans l'éducatif qu'on a la baguette magique pour que nos enfants aillent bien.
Professionnellement, je dirais que je suis fier du service. Il y a 10 ans, on n'est parti de rien et maintenant, on est un service intégré dans la vie sociale de Bastogne. On est maintenant connu, reconnu et pratiquement incontournable pour tout ce qui touche les problématiques jeunesse.

> (…) nous sommes un endroit où le jeune vient se décharger de la pression familiale ou scolaire.

Comment vous voyez-vous dans 10 ans ?

Je ne sais pas. Voyons déjà comment sera demain. Je souhaite que ma famille continue à tenir la route comme elle le fait et pour le travail, j'espère continuer de permettre à mes collègues de s'épanouir et de travailler dans la bonne humeur et le sérieux. C'est un point très important dans notre société actuelle de pouvoir permettre au travailleur de s'épanouir dans son travail. Ce n'est pas le cas dans tous les métiers, on a de la chance de prendre du plaisir à faire ce que l'on fait en s'épanouissant. On est peut-être des privilégiés.

Si vous étiez un animal ? Un capricorne, c'est mon signe astrologique. C'est un animal qui a les pieds sur terre, qui est déterminé et qui peut-être fonceur.

Si vous étiez un livre ? La trilogie Millenium. Je lis uniquement en vacances. Pour moi, la lecture, c'est pour se détendre, je ne lis pas de bouquins « prise de tête ».

Si vous étiez un endroit ? Le Gers. C'est une région formidable et pas trop touristique. C'est la Gascogne… ça veut dire canard, cassoulet, vin et surtout Armagnac.

Si vous étiez un meuble ? Un transat sur une plage de sable chaud pour admirer les jolies filles.

Renseignements :



Rue Saint-Pierre, 1
6600 Bastogne
Tél : 061/289 980
Fax : 061/289 981
Email : media.jeunes@province.luxembourg.be
Web : http://www.amo-mediajeunes.be/

Inscrivez-vous à la lettre électronique du SEDS !

Depuis mai 2013, le Service d'Etudes et de Documentation Sociales s'est doté d'une lettre électronique. Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter mensuelle (sauf en juillet et en août),

- pour découvrir les nouvelles acquisitions du Centre de documentation ;
- pour connaître le programme des prochains Vendredis du Social ou consulter la synthèse d'une séance passée ;
- pour suivre l'actualité du Pôle Social et Santé et de ses différents Services : Bien Vieillir, Egalité des chances, Annoncer la Couleur...

Envoyer un mail à seds@province.luxembourg.be



AMO Ado Micile

L'AMO Ado Micile fête ses 10 ans. C'est donc l'occasion de rencontrer son directeur, Didier SAUSSU qui est éducateur spécialisé et qui sème autour de lui des microtraces.


© Province de Luxembourg

Didier SAUSSU, qui êtes-vous ?

Je suis le directeur de l'AMO Ado Micile. Nous sommes installés à Arlon depuis 2003 et je suis aussi le président du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse d'Arlon (CAAJ). Le CAAJ réunit tous les services de l'Aide à la Jeunesse et on y définit les politiques de prévention en matière d'aide à la jeunesse. On y dresse un état des lieux sur les problématiques récurrentes et on mène des actions avec des partenaires extérieurs (écoles, PMS, centre de planning, etc.) sur tout l'arrondissement judiciaire.
Je vais avoir 49 ans et je suis papa de trois enfants. J'ai joué au football et j'aime beaucoup le sport en général.

Comment s'est passé la mise en place du service ?

Nous travaillions tous les quatre au Centre de Premier Accueil de Lahage et pour des raisons de changement de philosophie de l'Aide à la jeunesse, Madame la Ministre MARECHAL a décidé de changer le mode de fonctionnement des Centres de Premier Accueil. Une cartographie des services de l'Aide à la jeunesse a permis d'identifier un manquement sur le territoire d'Arlon en terme d'Aide en Milieu Ouvert. Il y a huit AMO en province du Luxembourg : Marche, Vielsalm, Saint-Hubert, Virton, Bastogne, Libramont et Arlon ainsi que le Service Droit des Jeunes qui couvre toute la province.
Au départ, nous étions trois dans le service et une personne supplémentaire nous a rejoints en 2007 suite à un décret qui stipulait que les Services AMO devaient être composés de quatre personnes. Nous sommes donc deux hommes et deux femmes. Cette mixité est très utile dans la vision que l'équipe peut avoir d'une situation mais aussi dans la manière dont on nous perçoit de l'extérieur. On travaille parfois en binôme avec les familles et cette parité est intéressante.

Quelles sont les missions et le quotidien du service ?

Les bureaux sont situés à l'étage d'un restaurant. C'est très bien, car cela permet aux personnes qui viennent nous voir de venir dans la discrétion et dans l'anonymat. On pourrait penser qu'elles vont prendre un café. Nous travaillons avec des jeunes de 0 à 18 ans et jusqu'à 20 ans si nous avons ouvert le dossier avant 18 ans.
Notre mission principale se situe au niveau de la prévention. Nous travaillons sur le principe que le jeune ne doit pas se déconnecter de son environnement social. Il doit garder des contacts avec ses amis, avec l'école et s'épanouir.
Pour remplir cette mission, nous travaillons en aide individuelle. Nous sommes contactés par le jeune ou par ses parents et nous les rencontrons une première fois. Lors de cette rencontre, nous leur expliquons notre manière de fonctionner et nous ne nous intéressons pas à la raison de leur visite. Cela nous permet de ne pas rentrer dans leur vie de manière intrusive. Si, suite à cet entretien, ils décident de ne pas revenir, ils ne nous ont rien raconté de leur histoire qui ne nous regarde pas.
Nous réalisons aussi des actions communautaires en collaboration avec d'autres services. Dernièrement, nous avons effectué une animation dans les écoles pour les jeunes de 14-16 ans afin de les conscientiser sur les changements que la majorité civile va entrainer dans leur vie. Ces actions communautaires sont issues de problématiques récurrentes. Si nous rencontrons plusieurs situations individuelles qui ont le même thème, nous envisageons d'organiser des actions d'information et de sensibilisation dans les écoles.
Il n'y a pas vraiment de quotidien dans le service car les personnes viennent si elles le souhaitent avec une question, une problématique ou juste pour partager leur ressenti.

Comment ont évolué les préoccupations des jeunes ?

Les préoccupations n'ont pas tellement évolué. Les problématiques sont toujours d'ordre relationnel, par rapport à l'autorité parentale, ou scolaire. Il y a dans la région d'Arlon un phénomène où l'enfant est parfois « parentifié ». Les parents qui travaillent au Luxembourg partent tôt et rentrent tard. Leurs enfants doivent donc apprendre très tôt à se débrouiller seuls. Nous pouvons dire que nous constatons un changement important sur les dix années ; les problèmes commencent plus tôt. Avant, la moyenne d'âge était de 14-18 ans, maintenant, les jeunes que nous rencontrons ont plus souvent 11 ans. C'est une grande évolution en dix ans.
On reçoit aussi, de plus en plus régulièrement, des

demandes d'aide de parents qui sont très vite en difficulté avec des enfants en très bas âge. Il nous arrive d'aller dans des familles avec des enfants de trois ans, où les parents ne savent pas comment faire pour éduquer leur enfant. Il n'y a pas de services qui existent pour aider ces parents de 20-25 ans qui sont en difficulté avec leurs enfants. Dans ce cadre-là, on a trouvé une méthode : ce sont les jeux de coopération et l'on réapprend aux parents à jouer avec l'enfant, à créer un contact avec lui. Une de mes collègues a suivi une formation « FABER ET MAZLICH » qui permet d'aborder autrement la communication entre les parents et leurs enfants et inversement. On a organisé des ateliers de parole et avec cette technique, on a appris aux participants à communiquer autrement, à ne plus dire « Fais pas ci, fais pas ça » mais plutôt « Pourquoi as-tu fais ça ? ». C'est le principe de la communication non-violente.

On ne fait pas des grandes choses, on ne construit pas de buildings. On offre des petits moments où les gens peuvent se sentir mieux et on essaie de leur faire réfléchir au pourquoi ils se sentent mieux.

Les situations que nous rencontrons sont tellement variées que nous nous adaptons au quotidien.

La manière de travailler a-t-elle évolué ?

Il y a toujours eu des moutons noirs dans les écoles. Avant, le jeune identifié comme tel l'était dans un groupe d'une vingtaine de personnes. Aujourd'hui, à cause des réseaux sociaux, le jeune peut porter cette étiquette où qu'il aille, au sport, avec les voisins, tout le monde sait qu'il est exclu. Ça peut faire de sacrés dégâts. Le harcèlement peut prendre, très rapidement, une telle ampleur que la personne victime n'a plus d'échappatoire.

Il y a dix ans, on voulait absolument sauver le monde. On s'est rendu compte que l'on peut vouloir faire beaucoup de choses mais surtout ne pas changer le monde. Ce serait la pire chose car c'est se mettre une obligation de réussite, or, nous travaillons avec des personnes qui ont le choix et nous ne pouvons leur imposer d'évoluer vers ce qui nous semble être mieux. On peut penser qu'une famille doit déménager car la maison n'est pas suffisamment salubre mais on ne peut pas leur demander de le faire. Peut-être que cette maison représente tellement à leurs yeux que ce ne serait pas judicieux de déménager… même si ça ne rentre pas dans notre système de valeurs et de priorités.

Quelle est votre plus belle réussite ?

C'est difficile, car dans notre secteur, on ne sait jamais vraiment si on a réussi ou si on a échoué. On est mandaté par les bénéficiaires eux-mêmes, donc, on peut penser qu'une belle réussite, c'est quand les gens ne viennent plus nous voir. On peut penser que c'est la preuve qu'ils ont réussi à trouver eux-mêmes les solutions…ou pas !

Pour moi, la plus belle réussite, c'est quand un jeune me croise dans la rue et me dit « bonjour ».

Monsieur David PUAUD qui est éducateur et qui a écrit « Le travail social ou l'art de l'ordinaire », dit que lorsque nous passons du temps avec un jeune ou une famille, nous laissons des microtraces qui, un jour, vont peut-être payer. On ne peut pas mettre d'étiquettes sur ces traces. Elles se retrouvent dans notre manière d'ouvrir la porte, de sourire, de saluer la personne… Dans notre société où il faut de la productivité et de la réussite, on ne comprend pas toujours comment reconnaitre le travail des éducateurs, encore plus quand on travaille sans mandat.

Dans un IPPJ, on pourrait croire que si la majorité des jeunes n'y reviennent pas, c'est une réussite alors que pas forcément. Peut-être se sont-ils mieux cachés.

Pour moi, la plus belle réussite, c'est quand un jeune me croise dans la rue et me dit « bonjour ».

Comment vous voyez-vous dans 10 ans ?

Vieux ! Il faut être attentif à continuer à garder le contact avec les jeunes. Le fossé entre mon âge et le leur va se creuser de plus en plus.

D'une manière plus globale, je ne sais pas si le pouvoir politique va laisser les moyens aux AMO de fonctionner. A chaque nouveau Ministre, il y a des changements dans l'orientation du mode de fonctionnement des AMO, dans les arrêtés. Chacun essaie de laisser son empreinte. De mon côté, j'espère que j'aurai toujours l'utopie de croire que je peux laisser des microtraces.

Si vous étiez un animal ? Un dauphin. Quand un bateau passe, ils viennent au contact de l'Homme. Si je suis à l'AMO, ce n'est peut-être pas par hasard.

Si vous étiez un livre ? Alice au pays des merveilles. Je pense qu'il faut être fou pour écrire un bouquin pareil, il faut rêver, croire en l'humanité, avoir un sacré mental.

Si vous étiez un endroit ? J'ai eu la chance de faire un voyage en Nouvelle Zélande et je pense que c'est « The place to be ». C'est difficile à décrire, c'est la tolérance 0 pour beaucoup de choses et à côté de ça, les gens sont cool et très respectueux des autres. Leur vision du travail est très différente. Le patron vous donne une mission pour la semaine. Vous pouvez arriver au travail à 10h et repartir à midi mais fin de semaine, la mission doit être exécutée. C'est une autre philosophie.

Si vous étiez un meuble ? Une télévision. Je suis fana de télé. Je regarde beaucoup de sport, de films, de documentaires sur les pays étrangers.

Renseignements :



Rue Léopold, 2
6700 Arlon
Tél : 063/572 160
Fax : 063/572 306
Email : amo.adomicile@province.luxembourg.be
Web : http://www.amo-adomicile.be/

SAAE Starting Block

Cette année, le Starting Block fête ses dix ans. L'occasion de faire un focus sur cette institution peu visible du grand public par son statut. En effet les enfants hébergés y sont placés sur ordonnance judiciaire.



© Province de Luxembourg

Patrick TASSOU, qui êtes-vous ?

J'habite à Lambermont, dans la commune de Florenville. J'y suis né il y a 54 ans.

Je travaille ici à Lahage depuis mai 1979. C'était alors un Centre de Premier Accueil.

J'ai commencé comme éducateur, puis je suis devenu chef éducateur début des années 80.

Je suis marié et j'ai deux enfants. Je m'occupe d'associations telles que le Comité des fêtes de mon village et le complexe sportif de Florenville.

Je suis conseiller CPAS depuis 25 ans. Toutes mes activités sont basées sur le social, l'écoute et la rencontre des gens.

Pouvez-vous nous parler de la structure dont vous êtes directeur ?

Alors, jusqu'en 2003, nous étions un Centre d'Accueil d'Urgence. En novembre de cette année-là, nous avons ouvert le Service d'Accueil et d'Aide Educative.

Les enfants que nous avons ici sont âgés de 6 à 18 ans. En cas de fratrie, ils peuvent avoir jusqu'à trois ans. Les enfants sont placés par l'autorité du Service d'Aide à la Jeunesse et par le Juge de la Jeunesse. C'est mixte, il y a des garçons et des filles… Les jeunes proviennent de l'arrondissement judiciaire d'Arlon ou en tout cas de la province de Luxembourg.

Nous avons bien entendu un agrément de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les jeunes que nous accueillons sont fragilisés. Ils vivent des situations familiales compliquées et connaissent des réalités difficiles. Souvent, les enfants se trouvent dans des familles monoparentales. Contrairement au type de service que nous étions avant 2003, (soit, *un Centre de Premier Accueil, qui accueillait, pour un maximum de deux mois, principalement des jeunes ayant commis un délit ou une infraction*) les enfants accueillis aujourd'hui sont, eux-mêmes, dans une situation de danger.

Tous les jeunes sont scolarisés, soit dans le secteur traditionnel, en CEFA ou en contrat d'apprentissage.

Au niveau de l'éducation, on est très à cheval sur les principes de base. Comme dire « Bonjour » et « Merci ». Pour certains jeunes, c'est une révolution dans leur fonctionnement. C'est la base de tout.

Avez-vous vu une évolution dans votre travail ?

Nous avons la volonté d'avoir davantage de contacts avec les parents. Je remarque avec le temps que, face aux situations vécues, les parents se sentent aussi moins coupables et responsables de ce qu'ils vivent. Ils reconnaissent difficilement leur rôle. Les situations font qu'ils ont de grosses difficultés pour éduquer leurs enfants. Ces familles sont dans des situations parfois très précaires. Souvent, les parents n'ont pas de travail et manquent de diplôme. Actuellement, pour avoir un travail, il faut une qualification. Si, à 18 ans, vous n'avez qu'un diplôme de l'enseignement primaire, vous n'allez pas bien loin… Et donc beaucoup se retrouvent au chômage ou émargent du CPAS. Ils sont dépassés par un peu tout et les enfants s'éduquent parfois tout seuls.

Je remarque un nouveau fléau dans les familles… c'est Internet ! Je ne suis absolument pas contre cette technologie, c'est merveilleux. Mais certains en font un mauvais usage. Je connais des parents qui ne font plus que ça ! Ils sont 18 heures par jour sur les réseaux sociaux, font des achats en ligne, etc. C'est une source de rêve, ils s'évadent et parfois aussi continuent à s'endetter lourdement. Et en attendant il n'y a plus de beurre dans le frigo… Par contre, on a une super grande télévision, une belle chaîne stéréo dans le salon. Très souvent, on voit des animaux dans de telles familles. Ça fait plaisir aux enfants, ça leur tient compagnie et c'est un peu comme un substitut pédagogique.

Un autre fléau, c'est aussi le téléphone portable. Ils ont tous un Gsm, ici, je pense. Et là aussi, on est obligé de canaliser. Ils les mettent dans un panier pendant la nuit.

Alors, cet appareil crée différents soucis. Déjà le coût de l'appareil : il faut se le payer. Et puis les communications ! Ils n'ont déjà pas beaucoup d'argent de poche, ils investissent dans des cartes et autres abonnements. Le comble ensuite, c'est qu'ils s'envoient des sms alors qu'ils sont au même endroit.

D'un point de vue sociabilité, ça pose pas mal de questions. Ils ne se parlent presque plus. C'est une forme d'isolement, ces appareils. Les utilisateurs se coupent du monde

alors qu'ils ont accès au monde entier. Moi, je suis un convaincu du contact de personne à personne, j'aime ça ! Rencontrer des gens c'est passionnant ! J'ai des difficultés à comprendre le contraire, je le reconnais.

Quelles sont vos missions au quotidien ici ?

Ici, nous essayons d'apporter un cadre de vie plus ou moins normal. Les heures sont fixes et on s'y tient. On se lève à une telle heure, on mange à des moments fixes. Il y a des règles de vie bien précises. Nous offrons aussi une écoute, on essaye de trouver des solutions aux problèmes, on apporte une aide scolaire. On leur apprend à se construire. L'objectif est tout de même, qu'ils puissent idéalement retourner en famille le plus vite possible. On les aide aussi à être « prêts » à l'âge de 18 ans.

Cela a évolué au fil des années ?

Je remarque que les jeunes sont de moins en moins matures. Ils sont dépendants de tout ce qui est attrait matériel. Les parents facilitent beaucoup la vie des jeunes afin qu'ils ne manquent de rien… L'éducation et les valeurs sont souvent secondaires. Ce qui fait qu'ils sont perdus. Les étudiants en kot, reviennent le week-end et les parents leur font des petites boites de nourriture pour la semaine. S'ils ont des difficultés, Internet répond à tout. Par exemple, comment faire un virement. Ils ne font plus d'efforts pour retenir, ils ont la réponse instantanément. Alors oui, il faut vivre avec sa période actuelle, mais ils seront toujours dépendants de quelque chose. Ça devient compliqué de leur donner l'envie de retenir et de comprendre les choses…

On leur donne la possibilité ici, dans l'institution, d'être dans un appartement en semi-autonomie. Le plus gros souci qu'ils rencontrent, c'est la solitude. C'est la pire chose pour un jeune. Si on n'a plus la possibilité de communiquer, de dialoguer, pour moi, c'est le début de la fin. On est dans un processus de désintérêt et de décrochage scolaire aussi, très rapidement. A l'extérieur parfois, lorsqu'on veut absolument rencontrer des gens, c'est là qu'on peut faire aussi de mauvaises rencontres. Ce n'est pas évident de devenir autonome. Simplement se lever le matin, déjeuner… bref, se prendre en charge.

> Les éducateurs ont un rôle fondamental. Ce qu'on leur demande c'est d'avoir une façon de vivre et de savoir où se situer par rapport aux jeunes. Les réactions qu'ils ont doivent être appropriées.

Comment voyez-vous votre métier dans 10 ou 20 ans ?

Je pense que nous aurons de plus en plus de demandes pour les enfants âgés de 8 à 12 ans. Et au plus tôt on les recadre, plus on aura de chances de les « sauver ». Nous ne sommes pas des substituts parentaux, nous sommes des professionnels. Les éducateurs ont un rôle fondamental. Ce qu'on leur demande c'est d'avoir une façon de vivre et de bien se situer par rapport aux jeunes. Les réactions qu'ils ont doivent être appropriées. Il y a une certaine manière de se comporter. Et ça… j'ai envie de dire, tu l'as ou tu ne l'as pas. Les études aident évidemment à affiner cela et à professionnaliser l'action menée. Mais la fibre sociale, c'est presque de l'ordre de l'ADN. Le jeune est en attente d'une réaction de la part de l'adulte et il attend une réponse d'adulte. On inspire le respect en respectant soi-même l'autre. L'adolescent attend une réponse et souvent, ce qu'il entend n'est pas ce qu'il aurait voulu et espéré. Le risque, c'est qu'il n'y ait pas de réponse… On en revient à ce que je disais, le dialogue. Ce n'est pas simple.

La réponse du professionnel devrait être adéquate à tout moment et nous sommes des êtres humains. Les parents et les professionnels ont des manières différentes de voir les choses. Le professionnel émet des hypothèses. Le parent a du mal à se remettre en question. Le professionnel se forme, étudie d'autres pistes. Il a la capacité d'étudier le cas dans sa globalité. Il doit aussi être suffisamment humble et ne pas s'imaginer avoir la science infuse. Et puis, dans le social, chaque cas est unique. Le pire c'est les « Y a qu'à ».

Alors le rôle du chef, là-dedans… Il sert de conseil et il doit bien connaître la situation de chaque jeune. Il doit avoir une réflexion mûre. Il rassemble les réflexions et doit rester le garant du projet pédagogique. Quand il faut une décision finale, je la prends, mais j'aime bien avant tout être à l'écoute. Dans certains cas, les éducateurs de terrain en savent plus que moi. Dans notre équipe il y a cinq hommes et trois femmes.

Comment pourriez-vous décrire votre caractère ?

Je dirais : à l'écoute, spontané et non rancunier.

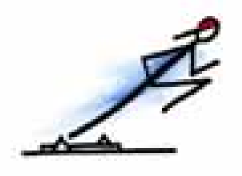
Si vous étiez un animal ? Un zèbre. Pour ses différents cotés et aspects. Il passe du noir au blanc. Il est rapide et courageux. Il démontre aussi les différentes facettes de la vie.

Si vous étiez une région du monde ? Le Canada ou le Texas. Pour les étendues, le chaud et le froid. J'aime bien les grandes étendues.

Si vous étiez un meuble ? Je serais une peinture. Avec un paysage campagnard. J'aime la ferme et la terre. Mes parents sont fermiers et je les aide encore ! J'ai besoin d'un travail physique pour compenser le stress. Ça m'aide beaucoup.

Si vous étiez une saison ? Le printemps. Tout revit. C'est là où tout recommence. Ici, l'entrée d'un mineur est un nouveau commencement. J'ai aussi un côté un peu poète. Au printemps ça se réchauffe, les plantes et les forêts renaissent, tout redémarre.

Renseignements :



Rue de Saint-Hubert, 38
6730 Tintigny
Tél : 063/444 464
Fax : 063/445 162
Email : lahage@province.luxembourg.be

Infor Jeunes Luxembourg

Infor Jeunes Luxembourg fête ses 35 ans, comme Yannick BOELEN, son responsable. Passionné, M. Boelen veut donner un sens à toutes ces actions. Il veut aussi interpeller l'autre, lui donner envie de se questionner sur son propre sens.



© Province de Luxembourg

Yannick BOELEN, qui êtes-vous ?

Je suis un citoyen parmi les citoyens. J'ai 35 ans, comme l'association Infor Jeunes qui fête aussi ses 35 ans. Cela permet de comprendre comment une association progresse, comment un être humain se développe comment les besoins sont exprimés. Les êtres humains ont des besoins en mutation dans une société en changement.

Je suis aussi un papa et j'ai donc évolué, je me suis construis une vie la plus épanouissante possible. Concernant Infor Jeunes, je suis tombé dans la marmite quand j'étais petit car je fais partie de la vie et de l'équipe d'Infor Jeunes depuis l'âge de 20 ans car je faisais partie, à l'époque, du comité des usagers. C'était le directeur de l'époque, Didier RASCH, qui voulait le regard des jeunes pour analyser si les outils proposés correspondaient aux besoins des jeunes. Cette participation au comité des usagers a été, pour moi, un grand déclic car le fil rouge de ma vie, c'est l'Etre humain. J'ai toujours fait partie de groupements ou d'associations de jeunes. J'aime collaborer, monter des projets, discuter avec les gens. Ensuite, j'ai exercé des fonctions au conseil d'administration d'Infor Jeunes. Maintenant, je suis engagé dans l'association. J'aurai donc exploré toute la richesse et les facettes du monde associatif. J'ai découvert assez tôt ce qui pouvait donner sens à ma vie. Peut-être qu'un jour, je vais complètement changer de vie mais aujourd'hui, je m'épanouis dans mon travail, j'y trouve du sens.

J'ai une formation de journalisme sportif. C'est une réalité de la province de Luxembourg, les occasions de s'exprimer en tant que journaliste n'étaient, à l'époque, pas très larges. En dernière année de journalisme, ma maitre de stage m'a demandé quelle était, d'après moi, la qualité principale d'un journaliste. J'ai répondu : « La curiosité ». Cette qualité est exploitable dans tous les domaines et ma formation me sert ici dans le travail de recherche et dans la communication.

Comment s'est passé la mise en place du service ?

Au départ, ce sont des citoyens qui ont décidé de s'associer, il y a plus de 35 ans, pour mettre en place un outil d'information à destination du grand public et plus particulièrement des jeunes. S'associer pour mettre en place des moyens et des ressources pour le bien commun afin de favoriser l'épanouissement de tous, c'est magnifique, il n'y a pas mieux. Je me situe pleinement là-dedans. Pour résumer Infor Jeunes en un mot, je dirais développement. On est passé de 1 équivalent temps plein à 6. Ce n'est pas là l'essentiel mais c'est important du point de vue du regard extérieur et de la crédibilité pour une association comme la nôtre. On aurait pu croire, avec l'arrivée d'Internet, que notre association allait perdre son sens mais nous avons bien géré cette mutation qui est toujours à définir. Infor Jeunes a bien évolué et a bien abordé cette transition. Dans ce cadre, nous aidons les jeunes à trouver les bonnes informations sur Internet, à croiser leurs informations, à vérifier leur validité.

Quelles sont les missions et le quotidien du service ?

Actuellement, il y a des points relais à différents endroits de la province. Un accompagnant informateur y tient une permanence : les différentes publications et la documentation essentielle y sont présentes. Nous avons aussi, dans certaines communes, des points d'information communaux. Ce sont des kits documentaires que nous déposons, dans les administrations communales, dans les centres culturels, etc. Nous souhaitons améliorer, dans les prochaines années, la décentralisation mobile de l'information.

Nous avons un projet « Les jeunes ont du talent » où on met en réseau tous les acteurs. La particularité d'un centre d'infos, c'est d'être dans un environnement socio-culturel éducatif mais cela n'empêche pas de pouvoir sortir de sa sphère. Il faut pouvoir jouer la carte de la transversalité dans le cadre de la mise à l'emploi des jeunes, l'articulation formation-emploi.

On récolte, on traite, on analyse, on produit et on diffuse de l'information. Au travers de tous ces mots, il y a beaucoup de travail. Quotidiennement, on doit être attentif aux différents changements législatifs qui ont une influence ou une incidence dans un domaine qui peut toucher les jeunes. Aucun autre opérateur ne fait cette synthèse par rapport à un public déterminé. Nous publions un guide « Bouger jeunes » qui traite de la création de projet, de la vie affective, de l'emploi, des études, de la mobilité internationale, etc. Notre centre d'information est ouvert du lundi au vendredi, sans rendez-vous, de manière anonyme et sans constitution de dossier. On n'est pas un centre social de première ligne. C'est notre travail d'être bien informé du réseau d'opérateurs, d'associations ou d'organismes existant et vers qui on va aiguiller le jeune par rapport à ses questions. Nous suscitons aussi le jeune, dans une démarche d'auto-consultation. On va lui fournir une proposition de ressource mais on l'invite aussi à prendre conscience des règles et de leur

contexte qui régissent son quotidien. Cela fera de lui un citoyen critique, acteur, solidaire et responsable. On souhaite que le jeune soit moteur et acteur de ses ressources.
Du côté des publications, « La Bougeotte » centralise tout ce qui concerne les loisirs sur Arlon. Cette publication existe en plusieurs versions selon les communes concernées. Si une Commune souhaite publier ce support sur son territoire, une collaboration avec Infor Jeunes peut s'envisager.

Comment ont évolués les préoccupations des jeunes ?

Ce qui n'est pas évident, c'est de pouvoir mesurer ce qu'est un jeune épanoui qui s'est émancipé correctement.. Il manque des outils d'évaluation, des indicateurs. Notre société, se mesure grâce à notre niveau de Produit Intérieur Brut. D'autres économistes proposent d'autres méthodes de mesure pour savoir si le « vivre ensemble » va bien. C'est le « produit du bonheur intérieur ». Pour les jeunes, il serait intéressant aussi d'abord de pouvoir les suivre un peu plus longtemps, plutôt que de les séquencer en tranche d'âge et de pouvoir évaluer que telle politique impulse telle prise de conscience, tel développement chez le jeune. Il faut interroger les gens, leur poser des questions.
Certaines préoccupations rencontrées il y a 30 ans sont exactement les mêmes. L'articulation étude-emploi a toujours préoccupé les jeunes. Aujourd'hui, ça scandalise les gens de savoir qu'il y a 5.000 emplois disponibles dans la construction et qu'il y a 150.000 jeunes qui cherchent du travail. Il faudrait surtout se demander si ces 5.000 emplois sont de qualité, s'il existe les formations ad hoc pour rencontrer ces besoins. Etre motivé par des études ou par un métier, c'est magique. Les jeunes font parfois le choix d'un certain type d'études parce qu'ils pensent que, par exemple, ça ne sert à rien de faire de la philologie romane, alors qu'ils aimeraient le faire, mais il n'y a pas de débouchés. Le notion d'employabilité met des œillères aux gens et ne résout rien sur le fond. Il faut se demander pourquoi les gens ne s'orientent pas vers des métiers parfois pénibles ou mal valorisés.

> (…) ma maître de stage m'a demandé quelle était, d'après moi, la qualité principale d'un journaliste. J'ai répondu : « La curiosité ».

On entend souvent que les jeunes ne sont pas motivés, oisifs. Il faut surtout savoir que beaucoup d'entre eux finissent leurs études, ont des compétences et qu'ils doivent parfois attendre plus de 3 ans pour exercer leur 1ère expérience professionnelle. Ce n'est pas motivant.
Aujourd'hui, les jeunes bougent beaucoup plus facilement au niveau international. Ils ont envie d'aller voir comment ça se passe dans le reste du monde. Les médias ont pour conséquence d'éveiller cette curiosité.

La manière de travailler a-t-elle évolué ?

La grande difficulté du monde associatif se situe au niveau structurel de subvention parce que l'on nous fait toujours travailler à court terme, en terme d'appel à projet. C'est une volonté du pouvoir politique. Il travaille en fonction de l'actualité immédiate, suscite des débats de société. Ces problèmes de société, le politique tente d'y répondre rapidement alors au travers de nouvelles mesures, de nouveaux moyens et cela se traduit par des appels à projet. On a un peu l'impression de courir derrière un train, on ne le rattrape jamais. Ma crainte, au final, c'est que les opérateurs soient en concurrence. Les enveloppes budgétaires se réduisent de plus en plus par rapport à des politiques structurelles, par contre, on saupoudre, au moyen d'appel à projets, des sommes parfois conséquentes. Au quotidien, on s'adapte aux nouvelles technologies. Sur notre site Internet, on a une web app qui est un vrai moteur de recherche en rapport avec le « bouger jeunes ». Il aurait été suicidaire de ne pas s'adapter aux nouvelles technologies. On peut tout trouver sur Internet et si on ne réagit pas, on pourrait perdre le sens de notre mission.

> Il faudrait aussi développer l'enthousiasme et le rêve chez les jeunes.

Quelle est votre plus belle réussite ?

On était une association en souffrance financière ; on a su redresser la barre et devenir une association remplie de projets, à l'écoute des besoins des jeunes. On a gardé cette envie de favoriser l'émergence de Citoyen Responsables Actifs Critiques et Solidaires (CRACS). Dernièrement, un jeune que nous avons aidé est venu nous demander comment il pouvait s'investir dans notre association. Ça arrive rarement mais quand ça arrive, on profite du moment.

Comment vous voyez-vous dans 10 ans ?

J'espère que j'aurai toujours les cheveux longs. Ca exprime une philosophie de vie ! On fait souvent des micros trottoirs et on se rend compte que notre image n'est plus celle d'un jeune et que parfois ils nous regardent en se demandant qui on est. Dans 10 ans, on risque d'avoir l'air plus en décalage.
J'espère que je serai toujours aussi attentif à identifier les besoins des jeunes, à comprendre comment les jeunes vivent en société et donc comment éveiller en eux la citoyenneté. Mais je dois aussi me demander si je serai toujours en phase avec les besoins des jeunes.

Si vous étiez un animal ? Je serais un chien car j'aime la relation privilégiée qu'il a avec l'humain. C'est aussi un bon moyen de se bouger.

Si vous étiez un livre ? J'ai l'habitude de commencer beaucoup de livres et de ne jamais les finir. Mais je serais un livre d'actualité, qui traite un sujet de société ou un livre de géo-stratégie.

Si vous étiez un endroit ? J'aime beaucoup la Corse ou les montagnes suisses. J'aime y rencontrer les gens qui vivent souvent simplement avec des valeurs extrêmement intéressantes.

Si vous étiez un meuble ? Je serais une grande table c'est un objet de convivialité. Quand on voit la table dans une maison, on parvient à déterminer quelle volonté ont les gens de la maison à rencontrer l'autre autour d'un repas et de refaire le monde.

Renseignements :



Place Didier, 31 – 1er étage
6700 Arlon
Tél : 063/236 898
Fax : 063/236 799
Email : arlon@inforjeunes.be

En direct de lureso.be

www.lureso.be reprend l'ensemble des organismes sociaux actifs en province de Luxembourg et classés par rubriques et sous-rubriques. Trois modes de recherche permettent de trouver facilement l'information demandée.

Vous trouverez ci-jointes quelques mises-à-jour extraites du répertoire social.

Changement d'adresse

Service d'Aide Précoce « Premiers Pas »
Avenue de la Gare, 10
6600 BASTOGNE
Tél – Fax : 061/277 719
Email : premierspassap@skynet.be
Web : http://afrahmpremierspas.wordpress.com

Bureau d'Aide Juridique
Avenue de la Gare, 12
6840 NEUFCHÂTEAU
Tél : 061/278 878
Fax : 061/279 091
Email : ac.mignon@avocat.be

Nouveaux services

Halte-garderie « Chez Nany »
Salmchâteau – Place du Rivage, 23
6690 VIELSALM
GSM : 0486/902 605
Email : cheznany@outlook.com

MCAE « Les Minibulles »
Rue des Tarins, 16
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél : 084/413043
GSM : 0496/365386
Email : lesminibulles@gmail.com



www.lureso.be, tour d'horizon…que trouver dans la rubrique « Petite enfance » ?

Petite enfance

Accueil et garde

- Accueil extrascolaire
- Crèches
- Garde d'enfants malades à domicile
- Haltes-garderie / Haltes-accueil
- Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance - MCAE
- Maisons d'enfants
- Maisons maternelles
- Services d'accueil spécialisé
- Services d'accueillant(e)s d'enfant conventionné(e)s

Aide / Coordination

- Associations d'aide
- Consultations O.N.E.
- Fédérations / Coordinations de services
- Services pédiatriques en hôpital général

Garde d'enfants malades à domicile

Retour

9 résultats

- Accueil Assistance - Arlon
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Arlon
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Bastogne
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Bertrix
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Sainte-Marie-sur-Semois
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Libramont
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Marche-en-Famenne
- Aide et Soins à Domicile en province de Luxembourg - Marche-en-Famenne
- Bébés Rencontres - Vielsalm

Services d'accueillant(e)s d'enfant conventionné(e)s

Retour

8 résultats

- Baby-Service du Luxembourg - Arlon
- Baby-Service du Luxembourg - Libramont-Chevigny
- La Jardinière - Bastogne
- Le Bilboquet - Libin
- Le Cerf Volant - Bomal-sur-Ourthe
- Les Coccinelles - Marche-en-Famenne
- Les P'tits Lurons - Tenneville
- P'tits Soleils - Gouvy

Brochures

Participer à l'école : mode d'emploi

Une nouvelle brochure, téléchargeable intitulée «Participer à l'école, mode d'emploi» est publiée conjointement par la FAPEO et l'UFAPEC. Ce guide pratique doit permettre à chaque parent et à chaque association de parents de cerner en détails ce qu'est le Conseil de Participation, sa composition, son organisation, ses missions...



Contact :

UFAPEC
Tél : 010/420 050
Web : www.ufapec.be
Email : info@ufapec.be

FAPEO
Tél : 02/527 25 75
Web : www.fapeo.be
Email : secretariat@fapeo.be

Répondre à la précarité par la création d'emplois en économie sociale

Face aux difficultés rencontrées par leurs stagiaires pour entrer dans le monde du travail, plusieurs EFT-OISP ont décidé de créer leur propre structure d'économie sociale. La Fédération a rencontré ces porteurs de projets afin de partager leurs expériences de terrain. Ces témoignages constituent le cœur de cette brochure qui vise à susciter l'émergence de nouvelles initiatives pour favoriser la création d'emploi.

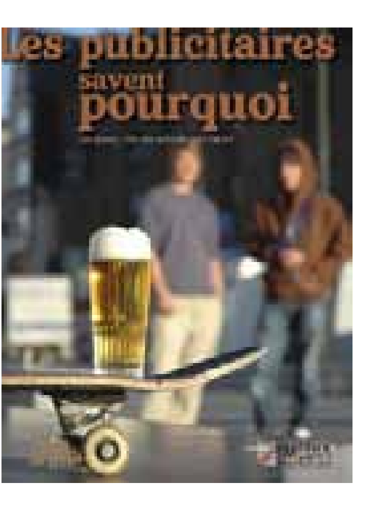


Contact :

Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale - CAIPS
Tél. : 04/337 89 64 - Courriel : info@caips.be

Les publicitaires savent pourquoi

"Les publicitaires savent pourquoi" est une brochure d'éducation aux médias, d'information et de sensibilisation aux pratiques commerciales des alcooliers.
Toutes ces stratégies de marketing « jeunes » permettent d'établir très tôt une relation à long terme, avec le consommateur dans un marché publicitaire en pleine mutation depuis quelques années, et dont la régulation se fait de plus en plus complexe, voire inefficace.

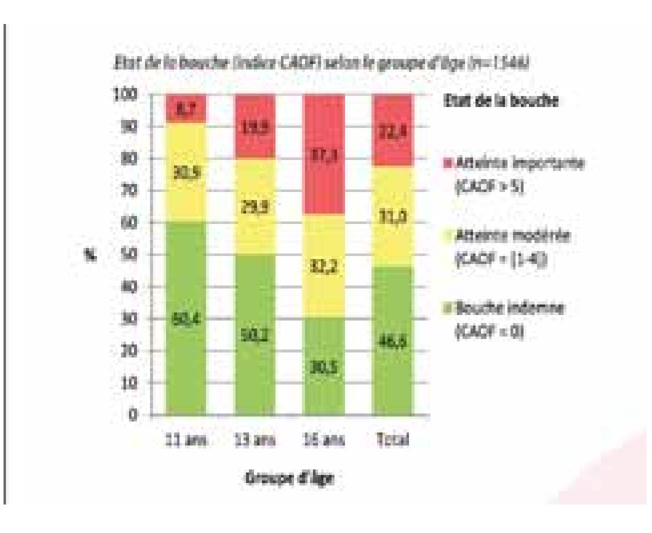


Contact :

Univers Santé ASBL
Place Galilée, 6
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/472 828
Fax : 010/472 600
Email : univers-sante@uclouvain.be

A télécharger sur www.univers-sante.be/IMG/pdf/Publicitaires_savent_pourquoi.pdf

La santé bucco-dentaire chez les jeunes en province de Luxembourg : résultats de l'Enquête Jeunes 2010-2012



Avant 2010, en province de Luxembourg, il existait très peu de données spécifiques sur la santé des jeunes. Pour pallier à cette problématique, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg a décidé de mettre sur pied le projet «Enquête Jeunes» en partenariat avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut et la Fondation pour la Santé Dentaire.

Le premier volet de cette enquête vient de paraître. Il porte sur la santé bucco-dentaire de plus de 1.600 jeunes de 6ème primaire, 2ème secondaire et 4ème secondaire scolarisés en province de Luxembourg. Ce premier volet reprend les résultats d'un examen dentaire et d'un questionnaire.

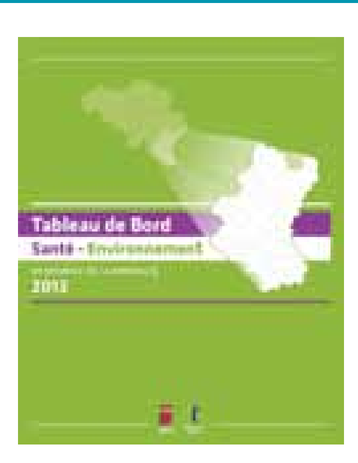
Une version complète de ce rapport destinée aux dentistes et aux élus est disponible gratuitement :

- sur simple demande à l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg par téléphone : 084/31 05 05 ou par email : obs.sante@province.luxembourg.be) ;
- en ligne : http://www.province.luxembourg.be/fr/la-sante-bucco-dentaire.html?IDC=4804&IDD=87712 .

Une version simplifiée pour les professionnels de la santé, du social et de l'éducation ainsi que le grand public est également disponible à la même adresse.

Pour 43 % des jeunes Luxembourgeois interrogés, la qualité de leur sourire est importante et pour un tiers d'entre eux, elle est même très importante. 84 % sont d'accord avec l'affirmation que « pour avoir un beau sourire, il est important d'avoir des dents sans carie ». De plus, 44 % estiment que les problèmes dentaires ne sont pas moins importants que les autres problèmes de santé.

Tableau de Bord Santé-Environnement en province de Luxembourg



En octobre 2013, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg a publié le Tableau de Bord Santé-Environnement en province de Luxembourg.

Il s'agit d'un complément au 1er Tableau de Bord de la Santé paru en 2010. En effet, la santé est influencée par de nombreux facteurs, notamment environnementaux.

Ce nouvel ouvrage est structuré en deux entrées : « santé » et « environnement ». Il comprend des fiches synthétiques portant, d'une part, sur des pathologies pour lesquelles l'influence de l'environnement est avérée ou supposée et, d'autre part, sur des facteurs biologiques, chimiques et physiques susceptibles d'avoir un impact sur la santé.

Détachables et pourvues de renvois, les fiches peuvent aisément être consultées en parallèle.

Cette publication s'adresse essentiellement aux décideurs locaux et aux professionnels de différents secteurs. Elle représente pour eux une source d'informations utiles à la réflexion, mais aussi à la prise de décision et à l'intervention.

Le document est disponible gratuitement :

- sur simple demande à l'Observatoire de la Santé par téléphone : 084 / 31 05 05 ou par email : obs.sante@province.luxembourg.be ;
- en ligne sur http://www.province.luxembourg.be/fr/publications-et-outils.html?IDC=4335 .

Site Internet

Aide aux joueurs

Un nouveau site d'aide en ligne pour les personnes souffrant d'une dépendance aux jeux de hasard et d'argent vient d'être lancé.

Le site comporte tout d'abord un volet informatif, comprenant de nombreux renseignements au sujet des jeux de hasard et des problèmes que ceux-ci peuvent engendrer. Ensuite, www.aide-aux-joueurs.be propose aux internautes une interface de "Self-help", un programme d'aide anonyme et gratuit permettant à chacun de bénéficier d'un soutien et d'une aide concrète par rapport aux problèmes de jeu.

A l'avenir, le site sera probablement complété par un accompagnement professionnel en ligne.



www.aide-aux-joueurs.be

Sourdlang : la langue des signes belge

Un dictionnaire très complet et très convivial de la langue des signes belge francophone. Ce site propose différents moyens d'apprendre le vocabulaire. Il propose entre autres, des listes à thème, des leçons, des outils pour apprendre l'alphabet et les chiffres. Il signale aussi les signes apparentés qui peuvent prêter à confusion. Les variantes régionales ne sont pas oubliées. Bref, un outil complet pour promouvoir la langue des signes et contribuer à son apprentissage.



www.sourdlang.be

Le guide du migrant

« Le guide du Migrant en province de Luxembourg » est une initiative de la COLUXAM, la Coordination Luxembourgeoise pour l'Asile et les Migrations afin de faciliter les démarches de tous ceux et celles qui arrivent en province de Luxembourg.

L'ambition était également de faciliter le travail en réseau de l'ensemble des travailleurs sociaux qui sont en contact avec un public migrant.

Après la version papier parue en septembre 2012, un site Internet a été développé. La Structure Régionale d'Intégration a choisi d'aller plus loin en développant ce site internet dont la vocation est de faciliter l'accès à un ensemble encore plus large d'informations :

- Les coordonnées régulièrement mises à jour de plus de 200 services actifs dans tous les domaines de la vie courante : santé, logement, travail, loisirs,….
- Des cartes encore plus détaillées qui permettent de localiser précisément chaque service cité.
- Des liens vers d'autres sites internet (informations dans plusieurs langues étrangères, informations pour les professionnels,…)



www.leguidedumigrant.be

Centre de documentation : nouvelles acquisitions

Le Service d'Etudes et de Documentation Sociales vous propose désormais une sélection d'ouvrages récemment acquis et qui sont disponibles en prêt au Centre de documentation à Arlon (Square Albert 1er, - Tél : 063/212 752 – 063/212 298) ou dans votre bibliothèque locale via le réseau provincial.
Vous pouvez consulter le catalogue de nos ouvrages sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be



DELIVRE, François
Le Métier de coach : spécificités, rôles, compétences. – Paris : Editions d'Organisation, 2002.

François Delivré décrit sous la forme d'une correspondance professionnelle les sept compétences fondamentales à déployer dans le coaching. Il distingue quatre types de coaching portant respectivement sur les personnes, les relations, les groupes et les organisations, et fournit une réflexion approfondie sur la personnalité du coach.



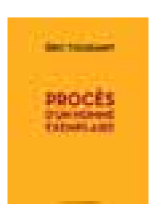
PACHET, Pierre
La curiosité : vertiges du savoir. – Paris : Autrement, 2003.- Collection Moralès.

Etude des multiples aspects de cette pulsion complexe dont on a longtemps dit qu'elle "est un vilain défaut" et qui pousse sans cesse l'homme à découvrir, à comprendre, à interpréter.



SALOME, Jacques
Pour ne plus vivre sur la planète TAIRE : une méthode pour mieux communiquer. – Paris : Albin Michel, 2003.

Jacques Salomé a développé une démarche nouvelle pour de nouvelles communications interpersonnelles qu'il présente sous forme d'outils qui aideront à de meilleures relations humaines, en famille, au travail ou dans les relations quotidiennes.



TOUSSAINT, Eric
Procès d'un homme exemplaire. – Liège : CADTM, 2013.

Jacques de Groote, ex-directeur exécutif du FMI et de la Banque mondiale, est poursuivi par la justice suisse pour blanchiment d'argent aggravé dans une affaire qui porte sur la privatisation frauduleuse d'une mine de charbon de République tchèque à la fin des années 1990. L'analyse de son parcours est l'occasion de dénoncer les conséquences néfastes des politiques des institutions financières.



BRANCON, Elise
Jeux pour habiter autrement la planète. – Paris : Presses d'Ile de France, 2010. – Collection Habiter autrement la planète.

Vingt-trois jeux pouvant être mis en œuvre dans différentes situations d'accueil de groupes d'enfants. Autour de l'environnement, la solidarité et la citoyenneté, ces trois axes ont pour but de leur permettre d'expérimenter la nature, la différence culturelle ou l'injustice, de donner du sens à ces expériences et de les inciter à l'engagement.µ



BLUM, Bruno
SHIT ! Tout sur le cannabis. – Paris : First Editions, 2013.

B. Blum détaille l'histoire et les enjeux de la consommation du cannabis en France et dans le reste du monde, en s'appuyant sur des chiffres, des faits et des anecdotes.



CUNNINGHAM, Darryl
Fables psychiatriques. – Bussy-Saint-Georges : Editions Cà et Là, 2013.

S'appuyant sur son expérience d'aide-soignant dans un service psychiatrique, l'auteur donne une image raisonnée de la santé mentale. Il présente les troubles bipolaires, les dépressions, la schizophrénie, etc, du point de vue du malade comme de celui de ses proches et des personnels soignants. Il dénonce la stigmatisation des malades et démystifie leurs troubles.



PERRON, Martine
Oser proposer une autre alimentation aux personnes âgées fragilisées : avec des concepts de plats picorés et savourés. – Lyon : Chronique sociale, 2012. – Collection Comprendre les personnes.

A partir de multiples observations faites en établissements de soins aux personnes âgées (rejet de la nourriture, gaspillage, anorexie, etc.), l'auteure expérimente, depuis quelques années, une autre démarche de préparation et de mise à disposition des repas. Elle présente les limites du fonctionnement actuel et propose des pistes concrètes, avec des exemples de menus et de préparations.



KEVASSAY, Sophie
Mémoire de recherche en travail social. – Paris : Vuibert, 2013. – Collection Itinéraires pro.

Guide méthodologique sur le travail de recherche dans le cadre de la formation au travail social, du choix du sujet à la soutenance, en passant par l'enquête de terrain et la rédaction.



MANOUKIAN, Alexandre
La sexualité des personnes âgées. – Rueil-Malmaison : Editions Lamarre, 2011. – Collection Soins et perte d'autonomie / Soigner et accompagner.

Après des repères historiques pour comprendre les attitudes modernes en matière de sexualité, l'auteur décrit les premières épreuves de la vieillesse, puis aborde les souffrances liées à la dépendance et à la vie en institution. L'objectif est de clarifier les ressentis autant des professionnels que des patients, de manière à envisager une prise en charge plus adaptée.

BRUYERE, Benoît
Les psychologues et le secret professionnel. – Paris : Armand Colin, 2011. – Collection Regards psy.

Ce document présente les conflits possibles et parfois récurrents entre le code de déontologie des psychologues et la loi. Il donne les situations dans lesquelles le psychologue clinicien doit respecter le secret, celles dans lesquelles il peut le lever et celles dans lesquelles il doit le lever.

Revue

Le centre de documentation met à votre disposition une quarantaine de revues spécialisées en Sciences sociales et humaines.

Chaque trimestre, nous vous présentons l'une d'entre elles.

Alter Echos





Bimensuel d'actualités sociales à Bruxelles et en Wallonie et traitant d'action sociale, de jeunesse, d'éducation, d'emploi, de formation, de logement, de migration…

Formateur/Formatrice en OISP

« Les OISP (Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle) sont des associations de formation situées en Région wallonne et à Bruxelles.

Ils proposent des méthodologies d'apprentissage spécifiques aux adultes et s'adressent aux demandeurs d'emploi qui ne possèdent pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou d'un titre équivalent.[1] »

En province de Luxembourg, on dénombre 6 OISP.

Nous avons rencontré Elise DUPONT, formatrice à l'ASBL « Mode d'Emploi-Luxembourg ».

Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter l'ASBL « Mode d'Emploi – Luxembourg » ?

Notre ASBL est située à Arlon. Il s'agit d'une initiative d'insertion socioprofessionnelle émanant de « Vie Féminine »[2]. Dans ce cadre, nous organisons la formation d'orientation professionnelle « Visa pour l'Emploi »[3]. Cette formation dure en tout huit mois (congés scolaires compris) et a pour objectif d'accompagner et d'aider les stagiaires à trouver l'orientation professionnelle qui leur correspond.

Notre coordinatrice est Stéphanie OTH. Elle-même est encadrée par Colette MARQUET, la coordinatrice nationale de toutes les ASBL « Mode d'Emploi » en Région Wallonne. Nous recevons un subside de la Wallonie. Il arrive également que nous rentrions des appels à projet du Forem ou d'un Plan de Cohésion Sociale. Ces projets apportent de la variété dans notre travail car nous sortons du cadre de notre formation « Visa pour l'Emploi » pour proposer autre chose. C'est gai !

Comment est composée cette ASBL ? Comment vous répartissez-vous le travail ?

Au sein de notre ASBL, il y a notre coordinatrice (assistante sociale et sociologue), notre secrétaire et trois formatrices dont je fais partie. Marie a suivi un régendat en français et c'est donc tout naturellement qu'elle a la charge de la remédiation en Français-Math. Agrégée, Caroline est également formée en développement personnel et s'est donc orientée, entre autres, vers la prise en charge des modules de communication, gestion de conflits et confiance en soi. Pour ma part, avec ma formation de journaliste, je me suis plutôt orientée vers la prise en charge des stages, de la recherche active d'emploi et des passerelles vers l'emploi et les formations qualifiantes.

Avec quel type de public travaillez-vous ?

Nous travaillons avec des femmes demandeuses d'emploi. Il s'agit principalement d'un public souvent précarisé et peu qualifié puisqu'une des conditions d'admission à notre formation « Visa pour l'Emploi » est de ne pas avoir le CESS (Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures). Nos groupes sont également très hétérogènes, que ce soit au niveau de l'âge ou de l'origine culturelle. Cette diversité est un réel atout dans notre formation.

Pouvez-vous nous décrire votre métier et vos missions ?

Nous devons mettre à la disposition de nos stagiaires les outils qui vont leur permettre d'en apprendre plus sur elles, sur leurs valeurs, sur ce qui est important dans leur vie personnelle, mais aussi professionnelle. Au terme de la formation, nos stagiaires doivent parvenir à construire un projet personnel et professionnel cohérent. Nous devons aussi, et surtout, partir de leurs propres ressources pour valoriser leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Nos interlocutrices attendent parfois de nous que nous trouvions «comme par magie» ce qu'elles doivent faire, quel chemin prendre. Notre travail est donc de les faire prendre conscience qu'elles doivent apprendre à s'écouter et à trouver par elles-mêmes ce qui est bon pour elles.

La plupart de nos stagiaires participent à la formation « Visa pour l'Emploi » pour retrouver confiance en elles. C'est une de leurs grandes motivations.

Je suis passionnée par mon travail ! C'est un métier riche en relations humaines et très gratifiant ! Nous voyons, au jour le jour, l'évolution de nos stagiaires qui sont souvent reconnaissantes envers notre travail. Je me sens utile dans ce que je fais !

Quelles sont les tâches principales de ce métier ?

- Préparation, conception de modules de formation.
- Animation du module avec le groupe.
- Suivi individuel des stagiaires, accompagnement psychosocial.
- Gestion de la communication de l'ASBL, recrutement des stagiaires, représentation de l'ASBL lors de salons de l'emploi…
- Préparation des formations (recherche de locaux, de formateurs, d'intervenants).
- Préparation d'appels à projets.
- Travail pédagogique sur l'ensemble de la formation.
- Réunions pédagogiques.

Lorsqu'une ou deux formations « Visa pour l'Emploi » sont en route, notre travail consiste surtout à donner nos modules, à encadrer nos stagiaires dans la recherche de stages ainsi qu'à assurer le suivi individuel des stagiaires.

[1] L'Interfédé. Partenaire pour l'insertion (2011). Les OISP. En ligne http://www.interfede.be/index.php?option=com_content&task=view&id=24&Itemid=42, consulté le 12 novembre 2013.
[2] Vie Féminine. Présentation (2013). En ligne. http://www.viefeminine.be/spip.php, consulté le 12 novembre 2013.
[3] Vie Féminine. Notre formation « Visa pour l'emploi ». En ligne. http://www.viefeminine.be/spip.php?article2590, consulté le 12 novembre 2013.

Quand il n'y a pas de «Visa pour l'Emploi», nous profitons de cette période plus creuse pour prendre le temps de travailler sur nos pratiques, sur l'organisation de la formation et sur nos modules.

Quelle est la part d'autonomie et de travail d'équipe dans ce métier ?

D'une part, nous sommes autonomes dans la création des modules qui nous sont attitrés et quand nous nous retrouvons face au groupe. Il faut être capable de gérer seule des conflits qui peuvent survenir dans le groupe, des moments chargés émotionnellement. Il faut donc être réactif et faire face à l'imprévu.

D'autre part, une place importante est réservée au travail d'équipe : nous échangeons tous les jours sur la vie du groupe, les difficultés qui en découlent. Nous travaillons également en équipe sur l'organisation de la formation ou sur d'autres projets que nous menons ensemble.



© http://office.microsoft.com

Collaborez-vous avec d'autres services ?

Les partenariats sont importants dans notre travail. Certains modules entiers sont délégués à des partenaires, comme par exemple, pour la sensibilisation à l'entreprenariat féminin (Créa-job) ou encore l'accompagnement psychosocial (ASBL Cré Envol). Dans d'autres cas, nous demandons l'intervention d'autres organismes pour donner une animation ponctuelle sur des sujets spécifiques : les assuétudes, les aides à l'emploi, les violences conjugales, l'économie d'énergie, l'art.27… Avec le groupe, nous quittons également le local de formation pour découvrir ce qui nous entoure. Les stagiaires acquièrent ainsi une mobilité de l'esprit, osent pousser la porte d'un Centre culturel, d'un Carrefour Emploi Formation Orientation, demander des renseignements à un organisme de formation…

Quelles sont les implications d'un tel métier sur la vie personnelle ?

Au niveau personnel, je ne ressens pas d'impact particulier. J'ai trouvé un bel équilibre entre vie privée et vie professionnelle !

Quelle est selon vous la meilleure formation ou la meilleure expérience professionnelle antérieure pour exercer ce métier ?

A mes yeux, pour exercer ce métier, il faut, soit, avoir une expérience dans le domaine ou dans un métier du social, soit, avoir une formation de base à orientation sociale, complétée par d'autres formations en lien avec la gestion de groupes, la communication, la gestion de conflits, l'animation... La personnalité, les qualités humaines du formateur sont aussi importantes que la formation et l'expérience.

Votre formation de base vous a-t-elle bien préparée à exercer ce métier ?

Comme je l'ai indiqué précédemment, j'ai une formation de journaliste. Cette formation de base m'a apporté des connaissances en psychologie, sociologie et communication. Cette base de culture générale m'a ouvert l'esprit sur les réalités sociales qui m'entourent. Quand je suis arrivée à l'ASBL « Mode d'Emploi », j'ai, petit à petit, complété ma formation de base par d'autres formations en lien avec la gestion de conflits, la gestion de groupes, la gestion des émotions, la construction du projet professionnel… J'ai choisi ces formations en fonction de mes besoins sur le terrain.

Faut-il une expérience pour débuter dans ce métier ?

Je n'avais pas d'expérience dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle avant de débuter dans ce métier. J'avais toutefois entrepris un bénévolat dans un centre d'écoute téléphonique qui m'a permis de développer des capacités d'écoute active et une ouverture d'esprit sur les réalités que peuvent vivre les gens. J'avais aussi des notions en animation. A côté d'une formation ou d'une expérience dans le domaine, ce qui est important, c'est de posséder des savoir-être essentiels au métier de formateur en OISP: tolérance, ouverture d'esprit, empathie, capacité de remise en question sur ses pratiques, créativité dans la conception de nos outils pédagogiques.

Y a-t-il besoin de se former continuellement pour exercer ce métier ?

J'ai toujours le souci de m'améliorer, de découvrir de nouvelles choses et donc, me former est un plaisir. C'est même essentiel pour moi car j'aime apprendre. Se former continuellement permet de trouver des solutions à des problématiques qui nous apparaissent, de remettre en question nos pratiques pour avancer et être plus percutants, performants.

Selon vous, quelles compétences constituent des atouts dans la réussite de votre mission?

- *Animation de groupe.*
- *Gestion de conflits.*
- *Gestion des émotions.*
- *Préparation et animation de modules de formation pour adultes éloignés de l'emploi.*

Les connaissances à maîtriser varient en fonction des modules dont nous avons la charge.

Qu'aimez-vous le plus dans ce métier ?

Ce que j'aime particulièrement ? Les relations tissées avec nos stagiaires. Quel plaisir, plusieurs mois après la fin de la formation, de recevoir de leurs nouvelles, de voir qu'elles ont retiré plein de choses positives de leur passage chez nous et qu'elles sont reconnaissantes envers notre travail. C'est très gratifiant ! J'aime aussi travailler mes modules, trouver des méthodes originales et créatives pour transmettre des connaissances. Enfin, j'apprécie le travail d'équipe, l'échange, le soutien des collègues et l'humour partagé qui permet de dédramatiser certaines situations plus difficiles.



© http://office.microsoft.com

Qu'aimez-vous le moins dans ce métier ?

Ce que j'aime le moins dans mon métier, c'est d'être convaincue du potentiel d'une stagiaire et de ne pas avoir la sensation qu'elle saisisse cette chance. Il faut apprendre à lâcher prise et à garder en tête que ce sont elles les capitaines de leur vie. Je regrette aussi parfois de ne pas avoir assez de temps pour faire tout ce que j'aurais envie de faire !

A quelles situations particulièrement difficiles ou risquées devez-vous faire face ?

Nos stagiaires partagent avec nous leur passé, leur présent, leurs soucis, leurs peurs, leurs tristesses. C'est parfois difficile à entendre car cela me touche. Mais, avec le temps, j'ai appris à me protéger et à ne pas absorber toutes ces émotions comme une éponge.

Qu'est-ce qui vous a motivée à travailler dans ce domaine ?

Journaliste de formation, j'ai travaillé durant deux ans dans ce secteur. J'ai ensuite souhaité me tourner vers un métier plus social, dans lequel je pourrais m'investir dans des projets à plus long terme, avec plus de contacts humains. Je répondais donc aux offres d'emploi qui réunissaient ces critères et c'est donc par un heureux hasard que je me suis retrouvée dans l'insertion socioprofessionnelle !

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui souhaite exercer ce métier ?

Etre formateur est avant tout une question d'habilités sociales, de compétences humaines. Si le secteur vous attire, que vous sentez être quelqu'un d'empathique, à l'écoute, capable de remise en question, si vous aimez les relations humaines et même si vous n'avez pas d'expérience dans le secteur, n'hésitez pas à oser vous lancer ! Il est toujours possible de se former et d'acquérir des outils tout en travaillant !

Retrouvez la liste des OISP sur www.lureso.be



Art thérapeute (suite et fin)

La rubrique « Socialement vôtre » du numéro précédent abordait le métier d'Art-thérapeute. Une malheureuse erreur de pagination a amputé cet article d'une partie de l'entretien avec Sylvia DELPERDANGE.
Nous publions la partie manquante à intercaler à la page 51 du précédent numéro.
Rappelons qu'un art-thérapeute invite la personne à traiter des difficultés d'ordre psychologique, intellectuel ou relationnel en utilisant le dessin, la peinture, la sculpture, l'écriture, la danse, le chant, etc.

Sylvia DELPERDANGE est certifiée Animatrice d'atelier d'expression et de créativité depuis septembre 2010 et Art-thérapeute depuis octobre 2012, après avoir exercé la profession de graphiste pendant presque 10 ans.

(…)

Pouvez-vous décrire quelques exemples de créations proposées lors d'un atelier d'expression et de créativité à visée thérapeutique ?

- Un travail à partir de la signature personnelle ou la création d'une carte d'identité (collage, dessin, peinture) pour amener le jeune à s'interroger sur son identité.
- Les dialogues colorés (exercice par deux) qui consistent à représenter une émotion et à la faire deviner à l'autre.
- Un travail de transformation des masques pour découvrir les différentes facettes de sa personnalité.
- La création d'un personnage et de son parcours symbolique suivant la trame du conte : d'où part le personnage ? Pourquoi se met-il en route ? Quelle est sa quête ? Quels sont les obstacles qu'il rencontre ? Comment les aborde-t-il ? Quelles sont les difficultés rencontrées et les solutions apportées ? Cet exercice peut aider le jeune à se mettre en projet.

Il est important de noter que les séances peuvent également se dérouler sans consigne thématique et donner lieu à une création libre.

Quelles sont les tâches principales du métier d'art-thérapeute, si l'on prend l'exemple de l'exercice de ce métier dans le cadre d'un SAS ?

- Organiser des activités collectives.
- Préparer son atelier et suggérer les achats pour le matériel pédagogique nécessaire.
- Veiller au cadre convivial et sûr et, donc à l'application du règlement.
- Proposer et motiver la prise en charge du jeune dans son atelier en fonction des difficultés rencontrées et des besoins du jeune (certains jeunes peuvent avoir un travail ciblé, il n'est pas indispensable qu'ils passent par tous les ateliers).
- Etre disponible pour ses collègues et pour les jeunes au moment des pauses.
- Rapporter à l'équipe le travail effectué avec le jeune durant la journée et la semaine.
- Participer aux échanges collectifs et consigner les informations importantes dans le dossier du jeune.
- Passer par le référent pour les questions concernant le travail avec la famille et le référent scolaire (vérification d'informations, indications à donner à l'école après la sortie du SAS, ...).
- Participer à l'évaluation finale lors de la réunion de fin de prise en charge avec le jeune, sa famille et le référent du jeune.

Comment s'organise une journée-type ?

Arrivée à 8h00 tous les matins. Ce délai avant l'arrivée des jeunes est un moment privilégié pour préparer et ranger mon atelier ainsi qu'un temps pour échanger avec les autres personnes de l'équipe. Dès qu'un jeune arrive, nous l'accueillons dans la pièce de vie commune où différents échanges peuvent déjà s'installer.

A 8h50 a lieu le premier atelier, jusqu'à 10h10. Ensuite, temps de pause de 20 minutes dans la pièce de vie avec les jeunes. De 10h30 à 11h50, un deuxième atelier. Le repas est prévu à 12h00, c'est un temps d'échange et de travail pour l'équipe qui partage la table avec les jeunes.

De 12h50 à 14h10 se déroule un troisième atelier, suivi d'une pause, toujours dans la pièce de vie avec les jeunes. Le dernier atelier de la journée débute à 14h30 pour se terminer à 15h50, heure de départ des jeunes.

La journée se termine par un feed-back avec l'ensemble de l'équipe, jusqu'à 16h30.



© Sylvia DELPERDANGE – Tempo di Arte

Quelles sont les implications d'un tel métier sur la vie personnelle ?

Ce travail nécessite un long temps de préparation, ne fût-ce qu'au niveau de la structure même de l'atelier. Dans le cadre de mon intervention au SAS, le jour même de l'atelier, je ne savais pas qui y serait présent. C'est pourquoi, tous

les soirs, je faisais un petit topo du travail effectué par les jeunes et je cherchais une suite à leur proposer, en fonction de leurs objectifs ou d'éventuelles demandes formulées. Je réfléchissais aussi à l'opportunité de proposer un travail collectif. Jamais un jeune n'a effectué deux fois le même travail au sein de l'atelier.

Par ailleurs, tout au long des ateliers proposés, l'art-thérapeute peut se heurter à des résistances. Ce qui suppose une capacité de réajustement des consignes, de réévaluation pour amener de nouvelles choses et de remise en question. Certaines propositions fonctionnent, d'autres moins, voire pas du tout. Il n'existe pas de recettes toutes faites : une consigne peut fonctionner avec un jeune et être totalement rejetée par un autre. Cela signifie qu'il faut donc être sans cesse créatif.

Lors des congés scolaires (le calendrier du SAS suit le calendrier académique), beaucoup de mon temps était investi pour les préparations d'ateliers.

Quel investissement personnel ce métier représente-t-il ?

Lors de ces deux années au SAS, j'ai été supervisée par Nancy GACHET, art-thérapeute, habitant à Bruxelles. Je m'y rendais une fois tous les deux mois pendant mon jour de congé. J'emmenais les photos des œuvres me posant question. Mon superviseur pouvait ainsi consulter les photos et me conseiller sur ma pratique. Cette supervision représentait un gros investissement en temps et en argent, mais c'est une démarche essentielle et indispensable lorsqu'on exerce ce métier.

Quelle est selon vous la meilleure formation ou expérience pour exercer ce métier ?

La meilleure formation : celle que j'ai suivie au Centre Rhapsodie de Bruxelles[4]!

La formation d'Animateur en Atelier d'Expression et de Créativité (1 week-end par mois durant deux ans) m'a permis d'acquérir les bases indispensables pour mettre en place un atelier d'expression et de créativité tant sur le plan de la connaissance des techniques que sur le plan des compétences relationnelles.

Pour le niveau d'Art-thérapeute (1 week-end par mois durant un an), la méthodologie s'apparente à celle des cours d'Animateur d'Expression et de Créativité. Néanmoins, elle insiste sur la pratique de terrain et l'approfondissement des connaissances théoriques en matière de pathologie mentale.

La certification a lieu en fin du cycle de cours d'Art-Thérapeute. Elle tient compte, entre autres, de la participation aux cours, de la présentation régulière des travaux pratiques, du rapport de stage et du mémoire de fin de cycle (présentation orale et écrite devant le jury). La certification est une garantie de sérieux quant aux valeurs éthiques et aux compétences professionnelles en Art-Thérapie.

Au cours de cette formation, il existe une belle alternance entre la théorie et la pratique. Le fait de vivre des expériences créatives durant le cursus aide ensuite à pouvoir les faire vivre à d'autres personnes. En outre, il faut constamment se nourrir de lectures pour étoffer ses connaissances.

Selon vous, faut-il une expérience pour débuter dans ce métier ?

L'expérience ne peut s'acquérir que sur le terrain. Durant ma deuxième année de formation, j'ai été engagée par la Commune de Neufchâteau comme intervenante en arts plastiques avec des enfants de 2,5 à 12 ans. Avant d'arriver chez Emergence, dans le cadre de ma formation, il y a eu aussi plusieurs stages obligatoires. J'ai réalisé un stage à la Séniorerie de l'Enclos à Etalle avec les résidents autonomes et dépendants, ainsi qu'un stage de trois mois chez Proximam à Etalle, avec certaines dames hébergées dans le service.

(….)

Suite de l'article dans le Carrefour du social précédent 3-2013

(…) Autant vous dire que toutes ces expériences ont été plus qu'enrichissantes.(…)

Renseignements :



CEFo Arlon
Rue Diekirch, 38
Espace Didier
6700 Arlon
Tél. : 063/670 332
Fax : 063/670 295
Courriel : carrefouremploiformation.arlon@forem.be
Les lundi, mardis et mercredis de 13h30 à 16h00, le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, le vendredi, uniquement par téléphone et sur rendez-vous

CEFo Marche-en-Famenne
Rue Victor Libert 1
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/245 861
Fax : 084/245 899
Courriel : carrefouremploiformation.marche@forem.be
Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00

[4]Rhapsodie. Accueil. En ligne http://www.rhapsodie.info/, consulté le 26 juillet 2013. D'autres formations existent en Belgique, comme la "Spécialisation Art thérapie" proposée par la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine.

L'abri de nuit « Le Soleil d'hiver. »

L'abri de nuit d'Arlon a ouvert ses portes le 1er novembre et ce jusqu'au 31 mars 2014. Nous avons rencontré quelques acteurs de l'institution qui fonctionne, avant tout, avec des forces vives volontaires.



© Province de Luxembourg

Francine Thiry, qui êtes-vous ?

Je suis éducatrice dans un IMP à Habay. Je coordonne en partie les bénévoles de l'abri de nuit d'Arlon. Cela demande beaucoup d'énergie.
Il y a cinq ans, j'étais à la base de la création de l'abri de nuit, le Soleil d'hiver. Avec un petit groupe à l'époque, notamment la présidente de la Croix-Rouge, une membre de la St-Vincent de Paul et une jeune fille qui s'occupait du lavoir l'Arlonnette, nous avons voulu mener cette initiative. Avant la mise en place de l'abri, les personnes en difficulté allaient loger dans le bâtiment du lavoir. C'était une chose acquise, tout le monde était là pour le dire et faire circuler l'information.
Afin de mener à bien le projet, nous avons fait appel à la Fondation Roi Baudouin. Un subside nous a été versé mais nous n'avions toujours pas de locaux. La Ville d'Arlon nous en a trouvé un et nous avons eu aussi l'aide des éducateurs de rue. Nous bénéficions des anciens locaux de Fédasil avec de grandes pièces inoccupées… Cependant nous n'avions pas de moyens pour engager du personnel. Nous sommes allés voir dans des grandes villes comment sont structurées et fonctionnent des initiatives similaires. Thermos à Liège, qui accueille des SDF, fonctionne avec des volontaires. Nous nous sommes donc mis à la recherche de bonne volonté.

Comment se passe l'encadrement des volontaires ?

Tout d'abord, nous leur proposons une formation. Il est important qu'ils soient bien au fait de ce qui les attend. On ne se rend pas spécialement compte de la réalité des personnes que nous accueillons. Durant la nuit d'hébergement, les bénévoles sont deux. Il y a également deux éducatrices qui sont engagées à mi-temps, de novembre à mars, afin d'assurer l'encadrement et la préparation.

C'est difficile de recruter des volontaires ?

Il y a cette année moins de volontaires. Ce sont souvent les mêmes qui travaillent. Certains anciens font un break cette année. Les conditions dans lesquelles l'activité est menée sont tout de même particulières. Nous essayons de communiquer au sujet de la structure, via les médias. Sinon, le bouche à oreille fonctionne bien aussi. Nous allons remettre à jour un dépliant qui présente l'abri de nuit. Il faut savoir que nous n'acceptons que les bénévoles majeurs.

Quelles sont les tâches à remplir ?

Ils arrivent à 20h00. D'abord, il y a un travail de coordination avec l'éducatrice, qui fait le lien avec les différentes équipes de bénévoles. L'accueil des résidents se fait à partir de 20h30 jusqu'à 21h00. On leur sert une boisson chaude, il y a des tartines préparées. On leur remet aussi le nécessaire pour faire leur toilette et pour faire leur lit. Ensuite, la soirée se passe à discuter, à faire un jeu de société, etc. L'écoute est très importante. Ils ont tous une histoire. Nous fonctionnons avec un règlement et les bénévoles doivent le faire appliquer. Donc, à 23h00, on invite tout le monde à aller au dortoir, c'est un peu le couvre-feu. A 7h00 du matin, c'est le moment du réveil et à 8h00 tout le monde quitte l'endroit. Certains bénévoles travaillent et doivent aller au boulot juste après.
Donc, ça aussi, c'est quelque chose qui n'est pas simple, parfois.
En cours de nuit, la Police nous amène parfois une personne trouvée dans la rue.

La formation consiste en quoi exactement ?

On leur explique les spécificités du public. Il y a toute une approche afin de ne pas diaboliser les personnes que nous accueillons. Il faut avoir les bons comportements, il y a des choses à faire et à ne pas faire. On doit apprendre aussi à régler des petits conflits. On explique le règlement d'ordre intérieur aux nouveaux résidents. Il n'y a pas d'alcool ni de drogue. On ne tolère aucune forme de violence. Afin que les volontaires soient plus en confiance, les nouveaux sont toujours accompagnés d'un ancien qui a plus d'expérience. Parfois, après la formation, certains ne viennent plus car ils n'avaient pas conscience de la réalité des choses.

L'abri de nuit est mixte ?

Oui, nous accueillons des hommes et des femmes. Ils font chambres à part. Même si un couple se présente, le règlement prévoit qu'ils ne dorment pas ensemble. Cela dit, nous avons moins de femmes. Je pense que les femmes vont avoir une tendance à trouver une solution alternative avant de venir à l'abri de nuit. Elles vont aller chez une copine, parfois se trouver un compagnon de fortune…
Les statistiques sont identiques partout, on peut compter cinq hommes pour une femme. Les hommes viennent souvent de la rue et on va les voir régulièrement. Tandis qu'une femme va venir ici vraiment en cas de secours et ne rester que quelques jours. Les gens ont peut-être plus tendance à venir en aide à une femme. C'est le sexe faible…

Vous remarquez un profil type chez les volontaires ?

Il y a des personnes de tout horizon. Il y a des avocats, comme des techniciennes de surface. Nous avons aussi un cuisinier, une infirmière, des retraités, des profs, etc. On a déjà eu des anciens hébergés. On leur demande d'attendre un an entre le moment où ils commencent leur stabilisation et le moment où ils deviennent volontaires à l'abri de nuit. On demande aux personnes d'être discrètes, il y a un devoir de discrétion. Il est important d'avoir une relation de confiance entre les bénévoles et les bénéficiaires. Ils font un travail formidable.

Quelles sont vos motivations pour votre implication ?

J'aime donner de mon temps pour les autres. J'ai un côté "grand cœur". On a envie de les sortir de là… Même si à l'abri de nuit ce n'est pas notre rôle. Il existe d'autres services sociaux pour ça. Ici, oui, c'est l'hébergement mais aussi avant tout la chaleur humaine, un sourire, une poignée de main. Certains hébergés ne viennent que le week-end, d'autres la semaine.

Renseignements :

Abri de Nuit « Soleil d'hiver »
Rue de la Caserne, 44
6700 Arlon
Tél : 0477/646 739
Email : abridenuitarlon@arlon.be

Rencontre avec des volontaires à l'abri de nuit :

Anne


© Province de Luxembourg

Quel est votre rôle dans le fonctionnement de l'abri de nuit ?

Pour le moment je suis en écolage pour coordonner les bénévoles au quotidien. Je suis moi-même volontaire. C'est une fonction qui me convient bien et qui correspond plus à mes disponibilités. Je m'occupe également de préparer les formations des volontaires et du suivi. Lors de la formation, on ne leur cache rien sur la cible. On leur parle de sécurité aussi, afin que tout se passe bien. Il faut qu'ils sachent à qui ils auront affaire, une fois sur le terrain. On leur parle d'autres structures vers lesquelles ils peuvent envoyer les personnes hébergées. Nous faisons un large point sur le "Règlement d'ordre intérieur", son esprit et sa raison d'être. On discute ensemble des points à revoir et on explique le pourquoi de chaque règle. C'est important que chacun puisse se l'approprier. Il faut nécessairement un cadre pour fonctionner dans un contexte tel que celui-ci. Tant pour les bénévoles que pour les bénéficiaires, ces règles rassurent. Elles doivent être connues, maîtrisées et respectées. L'esprit veut que nous privilégions le collectif avant l'individuel. Avoir ces règles, comme les horaires par exemple, fait que certaines personnes ne viennent pas dormir ici. Elles ne sont pas toutes dans un processus de respect de la règle aussi petite soit-elle. Pour d'autres, cela permet d'entamer un début de réinsertion sociale.
Entre les bénévoles et les professionnels, nous essayons de créer un esprit d'équipe. En début de saison et lors des formations, nous mettons le règlement en débat et nous modifions des choses chaque année. Les volontaires ont aussi un vécu de terrain que les personnes qui s'occupent de la gestion et de la coordination n'ont pas. Le volontaire porte un autre regard spécifique sur la structure. Les personnes "cadres" ont une vision globale et suivent l'évolution de chaque personne accueillie. Ils ont aussi en charge la transmission des informations. On doit écouter tout un chacun. Il faut que chaque règle soit acceptable et acceptée pour ensuite être appliquée correctement. On constate que le rôle du bénévole a changé au fil des années. Certains ont besoin d'un break. L'implication peut être usante pour celles et ceux qui s'attachent et qui ont des affinités avec les hébergés.
Pour garder une motivation dans la durée, c'est important que les bénévoles soient bien recrutés et formés à la base. Il faut bien les informer des limites de leur action, nous ne sommes pas des sauveurs. Nous avons des frontières à ne pas dépasser et nous devons en être bien conscients.

Quelles sont les motivations des volontaires selon vous ?

Les motivations pour venir travailler ici sont parfois différentes selon les personnes qui s'engagent. Certains ont une personne de leur famille qui est SDF, parfois d'autres sont dans une logique de réparation vis-à-vis de la société. Aussi, il peut y avoir une prise de conscience : "Tiens ici aussi ça existe, ça me choque, donc j'agis". Le plus important c'est qu'ils ne dépassent pas leur rôle et qu'ils n'aillent pas au-delà de leur responsabilité. Tout est une question d'intention dans l'action menée.
Ce qui me motive avec ce poste de coordination c'est le côté défi personnel. Je sais qu'avec mon caractère ça ne sera pas simple… Et puis l'un des challenges sera de pouvoir ouvrir tous les soirs. Nous manquons de bénévoles, ça sera donc difficile.
Pour la petite histoire, nous ne faisons plus de repas chaud ici, le "Resto du Cœur" fonctionne avec des cuisines équipées et donc, il s'en charge. Certains le déplorent parmi les hébergés.
Maintenant, je comprends également l'effet pervers qu'ils se sentent trop bien ici, avec gîte et couvert. L'objectif est que les personnes soient et deviennent autonomes. L'abri de nuit est une aide à un moment donné dans leur existence…

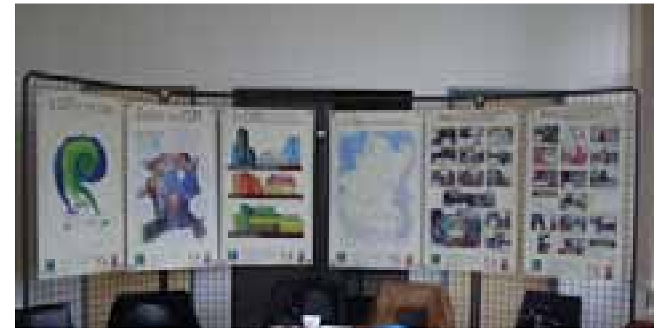
Alain


© Province de Luxembourg

Je vais passer ma première nuit ici. Je viens de commencer comme bénévole au sein de l'abri de nuit. Je ne connaissais pas, je débarque un peu…
En étant ici, je recherche surtout le coté humain de l'action. Je suis content d'aider les autres. Pour ce qui est de mon histoire personnelle, j'étais indépendant et la crise à fait que j'ai un peu plus de temps maintenant (sourire). J'en profite pour faire ce que j'avais envie de faire déjà depuis longtemps. En fait, mon épouse est brésilienne. Je suis allé sur place et j'ai vu à quoi ressemblent les favelas. Cette expérience m'a marqué. La misère là-bas est énorme. J'essaye d'aider les enfants de la rue depuis la Belgique. C'est une cause qui me touche. Un jour, j'ai vu un article dans le journal concernant l'abri de nuit à Arlon. Je suis moi-même originaire de cette ville et je ne pensais pas qu'il y avait des sans-abris… J'ai réalisé qu'il ne fallait pas aller si loin pour aider les gens. J'ai vécu quelques années à Toulouse, c'est la troisième ville de France. Là-bas, les SDF ne se cachent pas, tandis qu'à Arlon, ils sont plus discrets, j'ai l'impression.
Pour ce qui est de mon investissement ici, je commence, donc on verra. Mais, je peux vous dire que je suis assez attaché à l'esprit d'équipe. Je suis un ancien entraîneur de natation et le contact humain, oui, pour moi, c'est important. Par rapport au règlement, je trouve que c'est une bonne chose. Cela peut aider à maintenir une atmosphère respectueuse de tous. Je suis quelqu'un de calme, j'ai de l'expérience avec le milieu de la précarité, et ça ne me fait pas peur du tout.

Du 7 au 11 octobre 2013, le Centre Local de Promotion de la Santé de la Province de Luxembourg organisait sa semaine Portes Ouvertes.

Durant cette semaine, l'équipe du CLPS Lux a présenté ses missions et la diversité de son offre documentaire. Micro-expo, Roue des Projets partagés, PhotoRéseau et animations diverses étaient au programme. En voici un aperçu…



© CLPS Lux

Focus sur l'accompagnement méthodologique dans l'élaboration de projets en promotion de la santé.

Le premier jour de notre semaine « portes ouvertes » était dédié à un focus sur l'accompagnement méthodologique que le CLPS Lux propose à tous les acteurs de promotion de la santé sur base d'une demande de leur part.

Le petit nombre de participants ne nous a pas empêchés de rencontrer les objectifs que nous nous étions fixés. En effet, ce moment a été riche en information, en échange et en découverte de l'autre.



© CLPS Lux

Durant plus de deux heures, à partir des nouveaux visuels du CLPS Lux et d'animations interactives, les participants ont pu exprimer leurs représentations par rapport à la manière dont le CLPS Lux développe sa mission d'accompagnement méthodologique. De son côté, le CLPS Lux a eu l'occasion de mieux comprendre la manière dont sa mission était perçue par son public, d'y ajouter des nuances afin de faire correspondre ces représentations et la réalité, et de donner du sens à cette manière de fonctionner en accompagnement.
Enfin, des professionnels qui ne se connaissaient pas jusque-là se sont rencontrés, ont échangé des informations durant les moments un peu plus informels. La toile du réseau se tisse tous les jours !



© CLPS Lux

Atelier-outils en promotion de la santé, par Cultures & Santé.



© CLPS Lux

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli, au centre de documentation de Neufchâteau, une quinzaine de participants venant de divers horizons, lors de la journée consacrée à la découverte d'outils.
Cet atelier fut animé par Jérôme LEGROS et Damien HACHEZ de l'ASBL « Cultures et Santé », avec tout le professionnalisme que nous leur connaissons depuis de nombreuses années.

Le thème général était les inégalités sociales de santé. Il fut concrètement décliné de différentes manières.

Le traditionnel tour de table pour se présenter fut réalisé dans la bonne humeur, grâce à l'animation de l'outil ludique « Prénom'anim » qui permet réellement une approche différente de l'identité.



Un PowerPoint présentant une animatrice qui réfléchit aux préoccupations de ses groupes de femmes permit ensuite de se poser des questions pertinentes sur les problèmes rencontrés lors de différents projets amenés par les participants.

Une kyrielle d'outils conçus par l'ASBL Cultures et Santé furent ensuite présentés : brochures, affiches, coffrets pédagogiques, jeux… dont plusieurs furent testés et expérimentés plus en profondeur par notre public visiblement conquis.

De nombreux éclats de rire émaillèrent cette journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier encore vivement notre partenaire « Cultures et santé » pour la qualité de leur travail, ainsi que pour leur générosité : en effet, chaque participant s'est vu offrir gracieusement un exemplaire de plusieurs outils.
Nous vous rappelons que tous les outils présentés lors de cet atelier sont également à votre disposition, en prêt gratuit, auprès du centre de documentation : 061/23.99.96.

Partages d'expériences et de réflexions sur le thème des potagers communautaires.

C'est dans un décor de saison que le CLPS a accueilli ce 9 octobre après-midi, huit personnes venues échanger et/ou questionner les différentes expériences de potager communautaire.
Tous en provenance de la province de Luxembourg (acteurs associatifs, représentant politique et/ou citoyen actif), les participants ont eu l'occasion de repartir avec des ressources en poche et de nouvelles idées en tête.

La demi-journée s'est déroulée en trois temps :

1. Réflexion collective et partage de points de vues et d'expériences autour de quatre grandes questions
   - *Quel lien existe-t-il entre santé et potager communautaire ?*
   - *D'où vient l'idée de mettre sur pied un potager ?*
   - *Comment et pourquoi créer un partenariat ?*
   - *Comment pérenniser l'initiative ?*



©CLPS Lux

Deux expériences de potager étaient particulièrement mises en avant pour enrichir le débat :
« La Toupie » ASBL et « Clair&net » ASBL ont pu apporter les fruits de leurs réflexions et actions voire éclairer les participants encore aux prémices de leur projet.
De ces discussions animées, nous retiendrons ; par exemple :

- L'importance de la participation des bénéficiaires dès les premiers pas du projet afin d'espérer une plus grande appropriation de leur part et assurer une certaine dynamique de projet dans la durée.
- La nécessité de créer des partenariats efficaces tout au long du projet, que ce soit avec le politique, les bénéficiaires ou d'autres associations pour favoriser une cohérence dans les actions mises en place et pour prendre en compte différents facteurs influant sur la santé globale.
- L'ouverture de l'initiative « potager communautaire » à de nouvelles activités connexes afin de répondre plus globalement aux différents besoins des bénéficiaires.



©CLPS Lux

2. Un second temps était plus informel avec des échanges de bons procédés et pratico-pratique autour d'une tasse de café/thé. Cet instant de convivialité était également l'occasion de faire découvrir nos outils pédagogiques et nos ressources documentaires disponibles sur le sujet ou dans des thématiques plus larges.

3. Nous avons clôturé cet échange par la visite du potager communautaire situé à côté du Centre de santé de Neufchâteau où nous attendait le groupe de citoyens actifs de ce petit lopin vert…

Formation à l'outil Kottabos 2, kit d'expérimentation pour une pédagogie active de groupe.


©CLPS Lux

La première version du Kottabos a toujours beaucoup de succès et est régulièrement empruntée par nos partenaires. C'est pourquoi l'année dernière, le CLPS a décidé d'acquérir l'outil Kottabos 2. Kottabos 2 pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une amélioration de la première version... Mais en réalité, ces deux outils sont très différents. Alors que le premier parle d'alcool, le second aborde toutes les dépendances. Il s'agit d'un focus sur le processus qui mène de l'utilisation à la dépendance. L'outil est basé sur la symbolique et n'est donc pas adapté pour un public trop jeune (il est conseillé à partir de 17 ans).

La première partie de cette journée de formation a permis de découvrir des techniques d'animation permettant de faire connaissance et de « briser la glace » entre les professionnels présents. La théorie du triangle d'Olivenstein a été brièvement expliquée afin de remettre l'utilisation du Kottabos 2 dans son contexte.

L'après-midi, les professionnels ont pu manipuler l'outil. L'objectif était qu'ils trouvent d'eux-mêmes la manière de faire et surtout de pouvoir interpréter leur manipulation. Il n'était pas aisé de trouver ce que le concepteur a voulu faire passer comme message.

Après cette étape, nous avons recommencé ce maniement tous ensemble et nous avons échangé et partagé sur la symbolique cachée derrière chaque manipulation. Le CLPS faisait à chaque fois le lien avec le message imaginé/symbolisé par le concepteur.

Au terme de cette journée, chacun a pu imaginer un projet concret dans lequel pourrait s'intégrer le Kottabos.

Moment de convivialité, de rencontres et d'échanges autour d'un apéro dînatoire.


©CLPS Lux

Pour terminer la semaine, nous avons accueilli la Halle de Han et ses petits plats, pour le plaisir de toutes les papilles.

Dans une ambiance conviviale, vous avez été nombreux à venir parler avec nous, mais aussi à découvrir les nouveaux outils du centre de documentation, à poser quelques questions et à rencontrer certains membres de l'équipe que vous ne connaissiez pas encore. Partager ce moment avec vous était vraiment super et cela nous a permis de clôturer cette semaine festive en beauté.

Cette édition Anniversaire 2013 était une belle réussite. Nous vous remercions toutes et tous d'y avoir contribué ! Cependant, que celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de venir n'hésitent pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Renseignements :



Siège social :
Rue de la Station, 49 - 6900 MARLOIE
Tél : 084/310 504
Fax : 084/311 838

Centre de documentation :
Rue des Charmes, 3 - 6840 NEUFCHATEAU
Tél : 061/239 996
Fax : 061/271 528
Courriel : clps.lux@skynet.be
Web : www.clps-lux.be

Un centre de documentation spécialisé en sciences humaines et sociales



Livres, revues, guides pratiques, vidéos et dvd, dossiers pédagogiques, ...

Catalogue en ligne sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Prêts inter-bibliothèques



Ouvert le mardi et le mercredi de 10h00 à 16h00, le jeudi de 10h00 à 17h00 ou sur rendez-vous



Square Albert 1er, 1
6700 Arlon
063 21 27 52 - 063 21 22 98
063 21 22 45
seds@province.luxembourg.be







Éditeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur Général - Place Léopold, 1 - 6700 Arlon



Conférences – journée d'études – spectacles

Pauses Santé.

VIRTON

Le respect dans le couple
Vendredi 17 janvier 2014
Les soins palliatifs
Vendredi 21 février 2014
Lire les étiquettes nutritionnelles pour faire des choix plus judicieux
Vendredi 21 mars 2014

A Virton de 12h15' à 13h15' à la Mutualité chrétienne, Place Paul Roger, 1, salle de réunion au 2ème étage.

ARLON

Le respect dans le couple
Lundi 20 janvier 2014
Le cholestérol, ami ou ennemi
Lundi 17 février 2014
Être accompagné à domicile
Lundi 17 mars 2014

A Arlon, de 12h15' à 13h15', à la Mutualité chrétienne, salle Gaume (entrée "salles de réunions" à droite de l'entrée principale).

Participation gratuite. Inscription obligatoire à la séance pour le mercredi qui précède.
Contact : Service Infor Santé. Tél. 063/211 880
Email : infor.sante.lux@mc.be

Fenêtre ouverte sur le logement alternatif

Jeudi 13 février 2014, à19h30, au Centre culturel de Rossignol.
Conférence Atelier avec l'ASBL Habitat et Participation.

Contact : Centre culturel de Rossignol - Tintigny
Tél 063/413 120 - Email : ccrt@skynet.be

Tout le monde ça n'existe pas - Dans la peau de l'autre

Samedi 22 Mars 2014 à 20h00 au Centre culturel de Bastogne.
Ce seul en scène a le désir de questionner la différence, en mettant les tabous liés au handicap sur la table.

Contact : Centre culturel de Bastogne - Tél : 061/216 530-
Web : www.centreculturelbastogne.be

Salons – foires – fêtes

Les Rendez-vous de l'emploi.

Vendredi 28 février 2014 à Marche-en-Famenne - Wex
Vendredi 14 mars 2014 à Bastogne - Centre Sportif Porte de Trèves
Vendredi 28 mars 2014 à Aubange - Centre Sportif du Clémarais

Contact : Direction de l'Economie de la Province de Luxembourg – 063/212 636 – Email : direco@province.luxembourg.be

---

Salon des mandataires

Jeudi 13 et vendredi 14 février 2014, au Wex à Marche –en-Famenne.

Contact : Wallonie Expo (WEX) Tél : 084/340 800 – Email : info@wex.be
http://www.mandataires.be

Salon du Bébé et de la Petite Enfance

Samedi 8 et dimanche 9 mars 2014, au Hall polyvalent d'Arlon.

Contact : Web : http://salondubebearlon.be – Email : info@salondubebearlon.be

Formations

Formation de Conseiller en Prévention Niveau 3

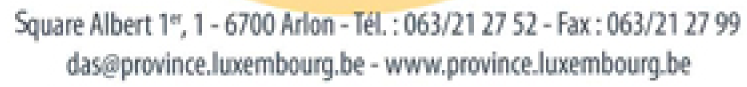
49 heures, soit 7 mardis à partir de la **mi-mars 2014**, hormis congés scolaires, dans les locaux de l'ITELA, chemin de Weyler à ARLON (aile 5, promotion sociale)
Attestation validée par le SPF Emploi,Travail et Concertation Sociale permettant de s'occuper légalement de la Prévention.
Titre de Conseiller en Prévention niveau 3.

Contact : CIFOP – Tél : 071/532 902
Email : lemy.julie@cifop.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Affaires **sociales** & hospitalières

Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur Général - Place Léopold, 1 - 6700 Arlon - Imprimerie provinciale 2013



Square Albert 1er, 1 - 6700 Arlon - Tél. : 063/21 27 52 - Fax : 063/21 27 99
das@province.luxembourg.be - www.province.luxembourg.be

